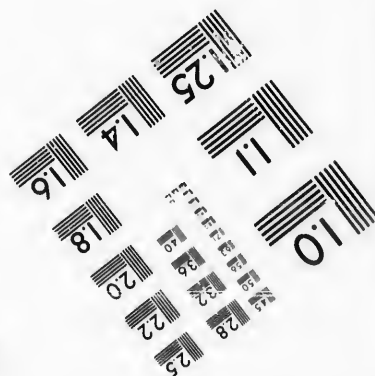
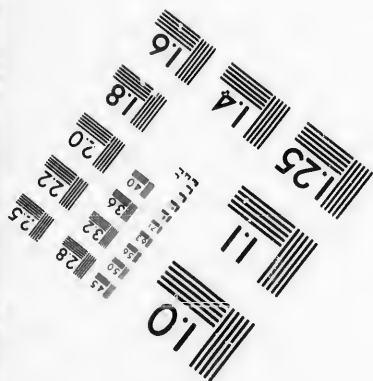
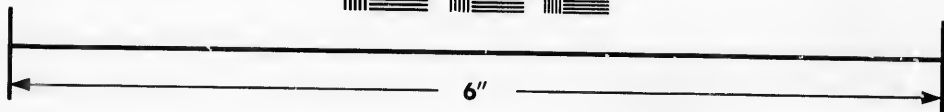
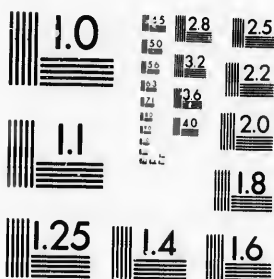


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

01
10

© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

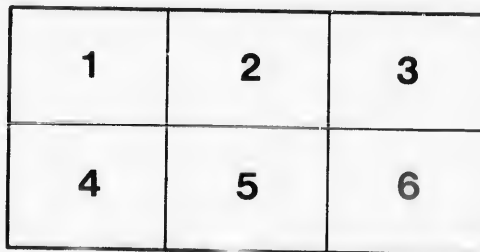
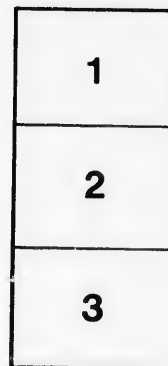
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

DI

M

ARBO

ERECTION
DU
DIOCESE DE VALLEYFIELD

—*—
CONSECRATION

DE SON PREMIER EVEQUE

MONSEIGNEUR J. M. EMARD

—*—
9 JUIN 1892
—*—



MONTREAL
ARBOUR & LAPERLE, Imprimeurs, 191 et 193, Rue St-Urbain

1892

Bx1423

V64

14



a ten
en un
lettre
dépêc
On
verain
nomm
Cécile



INTRODUCTION



LE Comité d'organisation des fêtes qui ont eu lieu à Valleyfield, à l'occasion de la réception et de la consécration de Mgr Emard, a tenu à en perpétuer le souvenir par la réunion, en une brochure spéciale, de tous les documents, lettres, comptes-rendus, procès-verbaux, adresses, dépêches, etc., ayant trait à ces fêtes.

On trouvera, dans ce volume, les Brefs du Souverain Pontife érigeant le nouveau diocèse, et nommant Mgr Emard au siège épiscopal de Ste-Cécile de Valleyfield, le Mandement de Monsei-

gneur l'archevêque de Montréal, annonçant la décision du Saint Père, et adressant ses adieux à ses anciens diocésains et à leurs pasteurs ; une biographie de Mgr Emard, quelques notes historiques sur Valleyfield, les procès-verbaux du Comité d'organisation et de réception, le compte-rendu des fêtes de la consécration, avec les adresses présentées à Mgr Emard par la municipalité de Valleyfield, par le clergé du nouveau diocèse, et à Mgr l'archevêque de Montréal, au nom de ce même clergé ; enfin, le remarquable sermon prononcé pendant la cérémonie par M. le chanoine Bruchési.

A ces documents, il nous a été permis de joindre, grâce aux obligeantes communications que Sa Grandeur Mgr Emard a bien voulu nous faire, le texte des adresses qu'il a reçues des nombreuses sociétés dont il a fait partie à des titres divers, et aussi quelques-unes des lettres de Nos Seigneurs les archevêques et évêques du Canada et des Etats-Unis. Nous avons pu y joindre la liste des cadeaux offerts à Monseigneur, autant du moins que nous avons pu nous la procurer, car

ce
et
con
ter
I
pré
leu
son
à ca
le. c
tière
été
exac
nom
des r
la cé
nouve
ordre
étaient
Il n
dans c
par M
diocèse

ces témoignages de sympathie ont été si nombreux et en même temps si discrets, que nous avons pu commettre, à cet égard, quelque oubli dont nous tenons, dès maintenant, à nous excuser.

Nous aurions bien voulu insérer ici le nom des prêtres et citoyens notables qui ont honoré de leur présence les fêtes de Valleyfield, mais, à raison de leur très grand nombre d'abord, et, surtout à cause du peu de temps laissé entre l'arrivée et le départ des trains, temps occupé, presque entièrement, par la cérémonie du sacre, il nous a été matériellement impossible d'avoir une liste exacte. Nous nous bornons donc à donner le nom des prélats présents ou qui avaient envoyé des représentants, des prêtres qui ont pris part à la cérémonie du sacre, et de ceux appartenant au nouveau diocèse, ainsi que la désignation des ordres religieux et communautés religieuses qui étaient représentés.

Il nous a paru convenable de reproduire aussi, dans cette brochure, le premier Mandement adressé par Monseigneur à son clergé et aux fidèles de son diocèse. Nous avons cru devoir y joindre encore le

récit des fêtes données à Rigaud, le 20 juin dernier par les Cleres de St-Viateur qui y dirigent le collège Bourget, actuellement le principal établissement scolaire du diocèse, avec le texte des adresses présentées à Sa Grandeur, lors de la distribution des prix de cette maison, par le directeur du collège et par les habitants de la ville, parce que cette réception fait suite, en quelque sorte, aux fêtes de Valleyfield.

Nous avons, dans la même pensée, consacré quelques pages au compte-rendu de la visite de Mgr Émard dans la paroisse de St-Hubert, où Sa Grandeur avait passé ses premières années et où réside, depuis longtemps, sa famille.

Enfin on trouvera encore, dans ce volume, un tableau complet des institutions de charité, et établissements scolaires existant actuellement dans le diocèse de Valleyfield. Ce tableau permettra de se rendre compte des fondations nouvelles qui seront, par la suite, établies dans ce diocèse et des précieux avantages qui résulteront pour Valleyfield même et les paroisses confiées à l'administra-

tion épiscopale de Mgr Emard, de l'insigne faveur que leur a accordée le Souverain Pontife.

Nous ne voulons pas terminer cette introduction sans adresser aux pieux prélats et aux hôtes distingués que notre ville a reçus les 8 et 9 juin dernier, nos sentiments de respectueuse reconnaissance pour l'honneur qu'ils ont fait à notre cité. Ces dates resteront profondément gravées dans notre mémoire. Elles sont à la fois, pour la prospérité future de Valleyfield, un encouragement et un pronostic d'heureux augure.



EE

M

MANDE



Nos ad

ERECTION DU DIOCESE DE VALLEYFIELD



CONSECRATION DE SON PREMIER EVEQUE

MGR J. M. EMARD

9 JUIN 1892



CHAPITRE I

BREFS DE SA SAINTETÉ LEON XIII

MANDEMENT DE MONSIEUR L'ARCHEVÊQUE DE MONTREAL



I

Bref érigeant le diocèse de Valleyfield



LEO P. P. XIII

A^D futuram rei memoriam.
Universalis Ecclesiae procuratio, Nobis,
licet immerentibus, divinitus commissa,
Nos admonet, ut novas in orbe catholico dioeceses

constituamus, quum id ad majorem Dominici gregis utilitatem cedere videatur. Cum vero Archiepiscopus et Episcopi Provinciæ Ecclesiasticæ Marianopolitanæ Canadensis Regionis enixas Nobis preces adhibuerint ut archidiocesium Marianopolitanam dividere ac dismembrare, et novam diocesim suo proprio Antistiti credendam erigere velimus, Nos quo satius æternæ illorum Christifidelium saluti prospiciatur, de consilio etiam Venerabilium Fratrum Nostrorum S. R. E. Cardinalium S. Congregationis Christiano nomini propagando præpositorum, hujusmodi votis obsecundandum censuimus. Itaque ex certa scientia ac matura deliberatione, Nostro deque Apostolicæ Potestatis plenitudine, præsentium vi, motu proprio, ab archidiocesi Marianopolitana sequentes regiones seu comitatus Beauharnois, Chateauguay, Huntingdon, Soulanges, et Vaudreuil vocatos, juxta eorum civiles limites, sejungimus ac dismembramus, eosque in vere ac proprie dictam Diocesim cum Sede in civitate Campivallensi, vulgo "Valleyfield," ei idcirco Diocesi nomine Campivallensis imposito, erigimus et constituimus. Illam porro Diocesim, cujus confinia erunt ad Septentrionem et Orientem cum Archidiocesi Marianopolitanâ, ad Meridiem

cur
cur
vie
nea
pri
Ecc
D
et e
inte
quor
et p
miss
et in
torit
tari.
tolic
non
divis
in un
Conc
tutio
quibu
Da
cator
Nostr

cum Diocesi Ogdensburgensi, et ad Occidentem cum Diocesis Alexandrinopolitanâ et Otta-
viensi, Archiepiscopi Marianopolitani suffraga-
neam esse mandamus, atque omnibus honoribus,
privilegiis, juribus frui, quibus aliæ Episcopales
Ecclesiæ fruuntur, gaudent.

Decernentes præsentis Litteras firmas, validas
et efficaces existere et fore, suosque plenarios et
integros effectus sortiri atque obtinere, illisque ad
quos spectat ac in futurum spectabit, in omnibus
et per omnia plenissime suffragari, sicque in præ-
missis judicari ac definiri debere, atque irritum
et inane, si secus super his a quoquam quâvis auc-
toritate scienter vel ignoranter contigerit atten-
tari. Non obstantibus Nostra et Cancellariæ Apos-
tolicæ regula de jure quæsito non tollendo, nec
non Benedicti XIV Prædecessoris Nostri super
divisione materiarum aliis que Apostolicis, atque
in universalibus, provincialibus que et synodalibus
Conciliis editis generalibus, vel specialibus Consti-
tutionibus et Ordinationibus ceterisque contrariis
quibuscumque.

Datum Romæ apud S. Petrum sub annulo Pis-
catoris die V. Aprilis MDCCCXCII Pontificatus
Nostri anno Decimoquinto.

S. CARD. VANNUTELLI.

II

Bref désignant Mgr J. M. Emard comme premier évêque de Valleyfield



LEO P. P. XIII

DILECTE Fili, salutem et apostolicam benedictionem. Apostolatus officium, meritis licet imparibus, Nobis ab alto commissum, quo Ecclesiarum omnium regimini divina providentia præsidemus utiliter exsequi, adjuvante Domino. satagentes, solliciti corde reddimur et solertes, ut cum de earundem Ecclesiarum regiminibus agitur committendis, tales eis in pastores præficere studeamus, qui populum suæ curæ creditum sciant, non solum doctrina verbi, sed etiam exemplo boni operis informare, commissas que sibi Ecclesias in statu pacifico et tranquillo velint et valeant, auctore Domino, salubriter regere et gubernare. Dudum si quidem provisionem Ecclesiarum omnium nunc vacantium et in posterum vacaturarum ordinationi et dispositioni nostræ reservavimus, decernentes

ex
qua
con
cop
asti
rum
nos
ejus
Nos
ac d
licit
quan
utile
Nost
Fide
te, di
que i
tegr
que e
træ c
compl
et int
tentiis
latis,
gratia

ex tunc irritum et inane, si secus super his a quocumque quavis auctoritate, scienter vel ignoranter contigerit attentari. Postmodum vero, nova Episcopali Diocesi Campivallensi in provincia Ecclesiastica Marianopolitana, quo satius spirituali illorum Christifidelium bono consuleretur, per similes nostras litteras hoc ipso die datas, erecta, nos ad ejusdem Ecclesiæ provisionem, in qua nemo præter Nos se potest, poteritve immiscere, reservatione ac decreto supradictis obsistentibus, paterno ac sollicito studio intendentes, post deliberationem quam de præficiendo eidem Ecclesiæ personam utilem ac fructuosam, cum Venerabilibus fratribus Nostris S. R. E. Cardinalibus negotiis propagandæ Fidei præpositis, habuimus diligentem, demum, ad te, dilecte fili, e legitimis nuptiis progenitum, atque in ætate etiam legitima constitutum, atque integritate vitæ, prudentia, consilio, usu rerum, aliisque egregiis virtutibus clarum, oculos mentis Nostræ convertimus. Peculiariter igitur benevolentia complectentes, et a quibus vis excommunicationis et interdicti aliisque ecclesiasticis censuris, sententiis ac pœnis, quovis modo vel quavis de causa latis, si quas forte incurreris, hujus tantum rei gratia absolventes et absolutum fore censentes,

eandem Ecclesiam Campivallensem de persona tua Nobis et memoratis Cardinalibus ob tuorum meritorum præstantiam accepta, de Fratrum eorundem Concilio Apostolica tua auctoritate providemus, teque illi in Episcopum præficiamus, et pastorem, curam, regimen et administrationem ejusdem Ecclesie tibi, in spiritualibus et temporalibus plenarie committendo, in illo qui dat gratiam et largitur dona confisi, te omnia ad majorem Dei gloriam sempiternaque animarum salutem esse expleturum. Ceterum facultatem tibi, Apostolica auctoritate Nostra tribuimus, ut a quocunque quatuor malueris Catholico Antistite gratiam et communionem Apostolicæ sedis habente, necitis atque in hoc illi assistentibus duobus Episcopis, vel si reperiri commode nequeant, duobus eorum loco præbyteris in Ecclesiastica dignitate constitutis, simili gratia et communionem fruentibus, consecrationis munus recipere licite possis ac valeas; eisdemque Antistiti, ut receptis a te prius Catholice Fidei professione juxta articulos ab hac S. Sede prepositos ac Nostro et Romanæ Ecclesie nomine fidelitatis debite solite juramento, prædictum munus eadem Apostolica Nostra auctoritate impendere licite similiter queat. At enim præci-

pin
pro
dict
per
et a
adm
sitis
dina
etiam
quav
tudim

Du
lo Pis
catus

Dilect

Jos

I

pius, ut nisi receptis a te prius juramento ac professione fidei, hujusmodi Consecrationis munus dictis Antistes tibi conferre, tuque illud suscipere præsumperitis, tum idem Antistes quum tu, et a pontificalis officii exercitio et regimine atque administratione Ecclesiarum vestrarum suspensitis eo ipso. Non obstantibus constitutionibus et ordinationibus Apostolicis, necnon dicta Ecclesia etiam juramento, confirmatione Apostolica, vel quavis firmitate alia roboratis statutis et consuetudinibus, ceterisque contrariis quibuscumque.

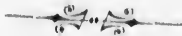
Datum Romæ, apud sanctum Petrum, sub annulo Piscatoris, die V Aprilis MDCCCXCII, Pontificatus Nostri anno decimoquinto.

S. CARD. VANNUTELLI.

Dilecto Filio

JOSEPHO MEDARDO EMARD,

Presbytero Archidiœcesis Marianopolitanae.



LETTRE PASTORALE

DE

MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL

Sur l'érection du diocèse de Valleyfield et la nomination
de M. le chanoine J. M. Emard à ce nouveau siège épiscopal



EDOUARD-CHARLES FABRE, PAR LA GRACE DE
DIEU ET DU SIÈGE APOSTOLIQUE, ARCHEVÊQUE
DE MONTRÉAL, ETC., ETC., ETC.

*Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés religieuses,
et à tous les Fidèles de notre Diocèse, Salut et
Bénédiction en Notre-Seigneur.*

Nos Très Chers Frères,

RIEN de plus remarquable et de plus touchant à
la fois, que la sollicitude de Notre Très Saint
Père le Pape à l'égard de l'immense troupeau
assemblé sous sa houlette. Pasteur suprême des âmes,
il veille avec un soin jaloux à la garde des agneaux,

com
gne
salu
selle
raux
au b
liers
chaq

Q
de J
cette
cette
zèle

De
multi
ciale
conso
lation
fort p
siastic
de Pie

Grâ

(1) Pa
(2) E
XXII, 32)
(3) Per

comme à celle des brebis (1), signale les dangers, éloigne les obstacles, offre à tous des moyens efficaces de salut et de sanctification (2). Chef de l'Église universelle, il n'en protège pas seulement les intérêts généraux, mais il en suit encore de très près, favorise, et, au besoin, défend énergiquement les intérêts particuliers dans chaque royaume, dans chaque état, dans chaque province (3).

Que de fois notre pays a reçu de la part du vicaire de Jésus-Christ, des marques non équivoques de cette vigilance pastorale, à qui rien n'échappe, de cette charité sans bornes, qui embrasse tout dans son zèle infatigable !

Depuis plusieurs années surtout, le Saint-Siège a multiplié les témoignages de sa bienveillance spéciale à notre égard. En diverses circonstances, il a consolidé de plus en plus la foi au sein de nos populations déjà si profondément catholiques, rendu plus fort parmi elles le nerf sacré de la discipline ecclésiastique, et plus intime leur union avec la Chaire de Pierre.

Grâce à cette haute protection, le siège épiscopal

(1) *Pasce agnos meos, pasce oves meas.* (Jean, XXI, 16-17).

(2) *Et tu aliquando conversus, confirma fratres tuos.* (Luc, XXII, 32).

(3) *Per omnes ecclesias cura nostra distenditur.* (S. Léon le Grand).

de Montréal, pour ne parler que de celui-ci, a pris, en moins d'un demi-siècle, un développement extraordinaire. Les œuvres de piété et de bienfaisance, les établissements d'éducation et de charité, les communautés d'hommes et de femmes, le clergé, tout a été visiblement béni de Dieu, et conduit par sa main puissante dans une voie large de progrès religieux.

Cette prospérité toujours croissante nécessita, à diverses reprises, des démembrements plus ou moins considérables ; c'est ainsi que s'est formé en partie le diocèse d'Ottawa, en 1847, et, le 8 juin 1852, le diocèse de St-Hyacinthe dans sa presque totalité.

Le 8 juin 1886, Rome voulant reconnaître et récompenser le bien immense opéré parmi nous, donner un élan nouveau au zèle des catholiques, augmenter le prestige de Notre Ville épiscopale, daigna ériger en archevêché le diocèse de Montréal, assignant, comme suffragants, à la nouvelle Métropole, les sièges de St-Hyacinthe et de Sherbrooke. Semé dans une terre féconde, arrosé des pluies du ciel, cultivé par des mains laborieuses et vigilantes, le petit grain de sénévé avait cru, était devenu un arbre magnifique protégeant sous son ombre un vaste territoire et une nombreuse population de fidèles.

Aujourd'hui, Nos Très Chers Frères, nous venons vous faire part officiellement d'une dernière faveur

que la voix publique a déjà portée à votre connaissance.

Par une Bulle datée du 5 avril dernier, le Souverain Pontife, sur la demande des évêques de la Province, et en vertu de sa suprême autorité, a détaché et détache du diocèse de Montréal les cinq comtés de Soulanges, Vaudreuil, Beaucharnois, Châteauguay, et Huntingdon, pour en former un nouveau diocèse, dont le siège est Valleyfield, et dont la garde est confiée à M. le chanoine Joseph-Médard Emard, docteur en Théologie et en Droit canonique, et notre Chancelier.

Dieu, que l'Écriture nous représente comme donnant une attention particulière à la formation du cœur des rois, prépare aussi celui de ses Pontifes à l'exercice de leur redoutable ministère. Science pour éclairer, vertu pour édifier, prudence pour diriger, fermeté pour corriger, expérience pour mieux gouverner, telles sont les qualités nécessaires aux Pasteurs des âmes, qualités que Dieu ne refuse jamais à ceux qu'Il appelle Lui-même, et qui ne mettent aucun obstacle à l'accomplissement de ses desseins sur eux.

Nous avons donc l'assurance, Nos Très Chers Frères, que pierre angulaire d'un nouveau diocèse, l'évêque de Valleyfield va commencer une lignée de pieux Pontifes, et d'avance nous saluons avec joie

les longues et belles années de prospérité et de vie chrétiennes qui s'ouvrent pour cette Église naissante.

Nous voyons cependant avec regret s'éloigner le prêtre zélé qui, pendant les onze ans passés avec Nous, n'a cessé de Nous donner des preuves de son infatigable dévouement. Puisse-t-il, en récompense, recevoir avec la plénitude du sacerdoce, ces grâces de choix qui rendent un épiscopat fécond en œuvres précieuses aux yeux de Dieu dont elles procurent la gloire, utiles à l'Église dont elles étendent ou affermissent le règne, salutaires aux âmes dont elles assurent et facilitent le salut éternel.

Quant à vous, Nos Très Chers Frères, que le Pasteur des pasteurs vient de faire passer sous une autre houlette, il Nous reste à vous dire le mot de la séparation.

Pendant dix-neuf ans, Nous avons été votre Chef et votre père. Pendant dix-neuf ans, Nous avons visité vos paroisses, consacré vos temples et vos autels, béni vos cimetières, vos champs, vos maisons, vos familles, conféré à vos enfants le sacrement qui les a faits soldats de l'Église, donné, à quelques-uns d'entre eux l'onction sainte du sacerdoce, à d'autres le voile des Épouses du Christ.

Vos joies et vos peines, Nous les avons partagées ; vos travaux, vos sacrifices, Nous les avons connus et

ad
cor
her
V
Nor
pou
est-
son
tain
tre p
A
vent
cons
subil
sous
subli
Dieu
cet e
Nous
de Jé
Por
obéiss

(1) Al
corru u
(2) Pr
(3) Vo
(Act. XV

admirez ; vos œuvres multiples, Nous les avons encouragées dans leur fondation, et suivies avec bonheur dans leurs progrès.

Vos intérêts ont donc été Nos intérêts, vos affections, Nos affections, votre cause, Notre cause, en un mot, et, pour tout résumer, votre vie, Notre propre vie. Aussi, est-ce avec une émotion profonde que Nous vous faisons nos adieux. Nous demeurons votre Métropolitain, il est vrai, mais Nous n'en cessons pas moins d'être pour vous ce que Nous avons été jusqu'à ce jour.

Adieu vous aussi, prêtres dévoués, religieux fervents, vierges chères à l'Église, qui avez été Notre consolation et Notre gloire. La direction et la responsabilité de vos âmes sont confiées à d'autres mains ; sous un autre Pasteur, vous exercerez à l'avenir votre sublime apostolat de médiateurs entre l'homme et Dieu. Sur votre nouvel évêque vous reporterez donc cet esprit de foi vive qui vous fit toujours voir en Nous le successeur des apôtres, (1) le représentant de Jésus-Christ, (2) le délégué de l'Esprit-Saint (3) Pour lui seront désormais votre respect, votre obéissance prompte et entière, votre filiale affection,

(1) Ab apostolis instituti sunt Episcopi in Ecclesia, et successores eorum usque ad nos. (S. Irénée).

(2) Pro Christo legatione fungimur, (II cor. V, 20).

(3) Vos spiritus sanctus posuit Episcopos regere Ecclesiam Dei. (Act. XV, 28).

vosre généreuse sympathie dans les épreuves qu'il pourra rencontrer.

Il est cependant entre Nous, Nos Très Chers Frères, un triple lien que nulle force ne saurait briser. Unis dans une même foi, dans une même espérance, dans une même charité, nous continuerons à prier ensemble. Ensemble nous continuerons à travailler pour Dieu, et à combattre les bons combats, jusqu'à ce qu'arrivés au terme de notre course, nous recevions la couronne de justice réservée à ceux qui auront persévéré jusqu'à la fin : et que nous soyons tous réunis au jour où il n'y aura plus qu'une seule Cité, la Cité sainte de la Jérusalem céleste, une seule Église, l'Église triomphante des élus, un seul Chef et un seul Pasteur, Notre Seigneur Jésus-Christ.

Sera la présente Lettre Pastorale lue et publiée au prône de toutes les églises paroissiales et autres où se fait l'office public, et au chapitre de toutes les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Montréal, le 11 mai, seizième anniversaire de Notre élévation à ce siège épiscopal, sous Notre seing et sceau et le contre-seing de Notre Vice-Chancelier.

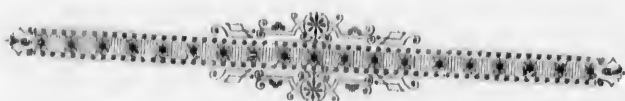
† EDOUARD-CHS, Arch. de Montréal.

Par Mandement de Monseigneur.

ALFRED ARCHAMBEAULT, Chan,
Vice-Chancelier.



trente
l'hom
un O



CHAPITRE II

BIOGRAPHIE DE MGR J. M. EMARD

NOTES HISTORIQUES SUR VALLEYFIELD



Extraits de la "SEMAINE RELIGIEUSE" de Montreal



I

Monsieur Emard

MGR Emard vient d'avoir 39 ans le 31 mars dernier. Il naquit à St-Constant, mais sa famille demeure à St-Hubert depuis trente-quatre ans, famille bénie du ciel, qui a l'honneur de compter, aujourd'hui, avec un évêque, un Oblat et trois filles religieuses dans la commu-

nauté des sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.

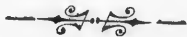
Son père était instituteur et ce fut lui qui fit sa première éducation. M. Emard commença ses études classiques au séminaire de Ste-Thérèse et vint, trois ans après, les continuer au collège de Montréal. Sa philosophie terminée, il entra au grand séminaire et fut ordonné prêtre le 10 juin 1876.

Le collège de Montréal eut les prémices de ses travaux. Il y passa une année comme professeur, puis se tourna du côté du ministère paroissial et fut nommé vicaire à l'église du Mile-End, dont M. l'abbé Taillon était alors curé. Mais, au milieu de la vie active, il nourrissait un désir : celui d'aller à Rome, pour s'y perfectionner dans les sciences sacrées. Certains obstacles se présentaient à la réalisation de ce dessein ; la Providence, qui dispose tout sagement, pour arriver à ses fins, les fit disparaître ; il partit. Nous n'avions pas alors de collège canadien dans la Ville Eternelle ; mais le séminaire français, dirigé par les Pères du St-Esprit, nous ouvrait ses portes avec bonheur. Son Eminence le cardinal Taschereau, Mgr Bégin, Mgr Blais, Mgr Paquet et plusieurs autres de nos compatriotes y avaient déjà été élèves. En réalité, les canadiens se sentaient chez eux à Santa-Chiara ; on était bien de la famille, et c'est un bonheur pour celui qui

écrit ces lignes d'avoir l'occasion d'envoyer un souvenir reconnaissant et affectueux à ses anciens directeurs.

L'abbé Emard vint donc au séminaire français et y resta trois ans. Il suivit les cours de théologie au Collège Romain et ceux de droit canon au séminaire de l'Apollinaire. Palmieri, Mazella, de Angelis, Santi, furent ses principaux professeurs. Il prit ses degrés de docteur en théologie et en droit canon, compléta ses études par un voyage en Terre-Sainte — voyage dont il a publié le récit — et revint à Montréal en 1880.

Mgr Fabre le nomma d'abord vicaire à l'église St-Joseph de Montréal, et, l'année suivante, l'appela à l'archevêché avec le titre de vice-chancelier. Lorsque la faculté des arts de l'Université Laval fut créée à Montréal, l'abbé Emard fut invité à en faire partie et fut chargé du cours d'histoire ecclésiastique. Il devint chancelier en 1888, à la mort du regretté M. Harel, et chanoine titulaire de la cathédrale en 1891. Il était chapelain de deux sociétés de secours mutuel : l'Union St-Joseph et la société irlandaise, *Catholic Mutual Benevolence Association*.



II

Valleyfield

LE siège épiscopal du nouveau diocèse, Valleyfield, est une ville qui compte aujourd'hui 6,000 habitants, comme population agglomérée.

Desservie par quatre lignes ferrées, le Grand Tronc, le Pacifique, le Canada Atlantique, le St-Laurent et Adirondacks ; en communication directe avec Montréal, par un très bon service de bateaux, pendant la saison de navigation, Valleyfield n'a rien, actuellement, à envier aux cités les plus favorisées, comme moyens de communication.

Au point de vue industriel, elle n'est pas moins bien partagée, avec une grande filature de coton qui emploie plus de mille ouvriers, une très belle papeterie, des scieries mécaniques importantes, plusieurs chantiers de bois, des minoteries, une manufacture de conserves, etc. Elle doit cet avantage à la force motrice que lui procure le barrage établi sur le St-Laurent, force motrice représentant

actuellement 15,000 chevaux-vapeur et dont on peut aisément doubler la puissance.

La ville couvre une étendue de 400 arpents environ, coupée par 16 rues parallèles au canal, et 39 transversales. Elle a un parc public, est éclairée à l'électricité et son hôtel de ville, dont le rez-de-chaussée sert de marché, est une construction de belle apparence.

Valleyfield possède encore, et nous en parlerons plus loin en détail, car c'est là le sujet principal de ces notes, une vaste église qui fera une très belle cathédrale, un presbytère qui ne sera point surpris d'être appelé évêché, un couvent tenu par les sœurs des SS. Noms de Jésus et de Marie, pour l'instruction des filles, un collège dirigé par les Religieux de Sainte-Croix, fréquenté par plus de cinq cents enfants, un orphelinat confié aux soins des Sœurs de la Providence qui, en même temps, assistent les malades.

Les protestants ont aussi deux églises, une académie et deux écoles.

Voilà, en résumé, ce qu'est aujourd'hui Valleyfield. Or, il y a 47 ans, en 1845, au moment même où s'achevait le canal de Beauharnois, destiné à relier, pour la navigation le lac St-François et le lac St-Louis, Valleyfield n'existait pas. La construction du canal, dont ce point était le terminus en venant

de Montréal, avait fait dresser en cet endroit, quelques petites maisons destinées aux industriels qui suivent les chantiers de ces grands travaux. Là encore, il y avait quelques cabanes de pêcheurs et de défricheurs ou *settlers*, tous fort pauvres, et vivant assez tristement. Ces deux éléments réunis ne donnaient, en 1849, à ce hameau, nous affirme un témoin oculaire, pas beaucoup plus de 30 feux.

Ce hameau dépendait de la paroisse de St-Timothée. L'endroit même où est situé aujourd'hui Valleyfield, n'avait pas alors de désignation (1). La pointe de terre qui se détache à l'entrée du canal actuel, était appelée " la pointe aux voleurs," ainsi nommée parce qu'une barge de denrées s'y étant échouée, les habitants s'en seraient approprié la cargaison, selon les uns ; et selon d'autres, parce que ces mêmes habitants faisaient main basse sur les bois flottants que le vent ramenait de ce côté, lorsqu'ils manquaient le rapide du Côteau.

A partir de 1855, on trouve, dans les registres parfaitement tenus de la paroisse, des documents positifs dans lesquels on peut avoir toute confiance.

Cette paroisse fut créée en cette même année

(1) Cependant, nous croyons devoir mentionner le nom de Sarenack, qui nous est donné par un des plus anciens habitants de Valleyfield.

(1) L
par C. F.

sous le nom officiel de paroisse de Ste-Cécile. Voici les termes mêmes de l'acte en date du 1er mai 1855 constituant cette paroisse :

“ Il sera formé une paroisse dite de Ste-Cécile, et composée d'une étendue de territoire détachée de St-Timothée, comprenant toute la partie sud-ouest d'icelle appelée Catherinestown, bornée et limitée au nord-est par la Grande ligne qui divise Helens-town de Catherinestown ; au nord-ouest par le fleuve St-Laurent, comprenant la grande île de St-Timothée, à partir de son extrémité supérieure à aller à la terre de Pierre Bougie senior ou ses représentants, inclusivement ; au sud-est par la rive nord de la rivière St-Louis comprenant le quatrième rang de Catherinestown, à partir du chemin connu sous le nom de chemin Larocque, à aller à la ligne du canton de Godmanchester ; au sud-ouest par la ligne du dit canton de Godmanchester jusqu'au lac St-François (1). ”

Le 6 mai de la même année, c'est-à-dire cinq jours après cette proclamation, les francs tenanciers de la nouvelle paroisse se réunissaient au presbytère de St-Timothée, dont le curé avait mission de desservir Ste-Cécile.

(1) Liste des Municipalités dans la province de Québec composée par C. E. Deschamps, p. 120.

Il s'agissait de nommer les membres de la fabrique. A l'unanimité, l'assemblée choisit pour premier marguillier François Pitre dit Lajambe ; pour second marguillier, Jean Bougie, cultivateur à la Grande-Ile ; et enfin, pour troisième marguillier Antoine Hainault. Six mois plus tard, on décidait l'érection d'une église et d'un presbytère : les travaux commençaient en 1856, et étaient achevés en 1857.

L'église était placée là où s'élève aujourd'hui la cathédrale de Valleyfield. Elle était relativement grande, mais les ressources ne permirent pas, pendant plusieurs années, de la décorer intérieurement.

Elle servit jusqu'en 1882, époque à laquelle M. le curé Alexis Pelletier résolut, avec le conseil de fabrique, la construction d'une nouvelle église plus en rapport avec la population croissante et les besoins de la ville de Salaberry de Valleyfield, comme était officiellement nommée la nouvelle municipalité formée dans la paroisse de Ste-Cécile, en date du 25 février 1874.

Cette église, dont les plans ont été dressés par MM. Perrault et Mesnard, architectes, appartient, pour la nef et le chœur, au style roman : la nef a de très vastes proportions et un cachet de grandeur qui causent au visiteur une très belle impression.

Le c
maître
fique

L'é
angin
nibies

Sa
lier, ne
un peu
servant

La co
octobre
souvent
car il h
on dépos
martyrs

Dans l
ches don
noms de
ceux de L
Pontife et
ceux de A
letier et d

un concou
A droite
ronve le p
tages et d

Le chœur, élevé de plusieurs marches, avec le maître-autel placé au fond, a également un magnifique aspect.

L'église possède un orgue et deux jubés qui augmentent d'autant le nombre des places disponibles.

Sa façade avec un beau perron et un large escalier, ne manque pas de grandeur, quoiqu'elle soit un peu nue ; elle est surmontée d'une flèche élevée servant de clocher.

La consécration de cette belle église eut lieu le 2 octobre 1884, par Mgr Fabre, dont le nom se trouve souvent rappelé dans les registres de la paroisse, car il lui porte le plus vif intérêt. Ce même jour, on déposait, dans le sanctuaire, les reliques des saints martyrs Sévère et Vincent.

Dans le même mois, le 26, on bénissait les cloches dont la première, de 2,995 livres, portait les noms de Marie-Cécile, la seconde, de 1,130 livres, ceux de Léon-Edouard, en l'honneur du Souverain Pontife et de l'Evêque, la troisième de 1,305 livres, ceux de Alexis-Moïse, en souvenir du curé M. Pelletier et du maire M. Moïse Plante, qui avait prêté un concours si complet à l'édification de l'église.

A droite de l'église, en regardant le canal, se trouve le presbytère, élégante construction à trois étages et dont le premier est orné d'une véranda

qui interrompt heureusement la monotonie des lignes. On a prévu, assurément, dans le plan de ce presbytère, l'éventualité de la destination à laquelle il va être affecté, car il n'y a que quelques aménagements intérieurs à effectuer pour le transformer en un évêché très convenable. De jolies pelouses parsemées de corbeilles de fleurs, le séparent de la rue d'un côté, un massif d'arbres de belle venue donnent, de l'autre, aux promeneurs, un agréable ombrage.

Le presbytère, qui avait été d'abord élevé en 1858, a subi le sort de l'ancienne église et a été remplacé par celui dont nous venons de donner une rapide description. C'est en 1887 que ce dernier a été achevé et il fut béni solennellement par Mgr Clut, évêque d'Arindèle, le 17 mars de cette même année.

Ces importantes constructions ont toutes été faites sous la direction, et grâce au zèle de M. le curé Alexis Pelletier qui a droit d'être regardé comme le second fondateur de Valleyfield, car, c'est à lui et aux dévoués collaborateurs qu'il sut trouver dans son conseil de fabrique, que cette ville doit ces édifices, témoins incontestables de sa prospérité et de sa foi religieuse.

La paroisse et la ville se sont imposé de grands sacrifices pour construire l'église et le presbytère :

(1) N
la Rév
complé
permet
année,
n'auron
familles
accordé
L'ang
écoles d

elles l'ont fait avec bonheur et elles en recueillent aujourd'hui les fruits.

L'église, qui au premier aspect, semble un vaisseau difficile à remplir, est cependant complètement occupée chaque dimanche : ce qui prouve l'esprit chrétien dont la population de Valleyfield est animée.

A gauche de l'église, se trouve le couvent des Sœurs des SS. Noms de Jésus et de Marie pour l'instruction des filles.

Ce couvent remonte à 1871 : il a été construit par les sœurs, sur un terrain donné par le conseil de fabrique. L'augmentation de la population de Valleyfield l'a rendu bientôt trop exigü. Le nombre des élèves externes est, en effet, aujourd'hui de 516. Il a fallu construire trois écoles dans divers quartiers de la ville, et les sœurs s'y rendent chaque jour pour les classes.

En outre, elles ont au couvent 35 pensionnaires et 95 quart-pensionnaires. Dix-huit sœurs donnent l'enseignement à cette nombreuse jeunesse et rendent ainsi à Valleyfield des services très appréciés (1).

(1) Nous apprenons avec plaisir que, sur la demande de Mgr Emard, la Révérende mère supérieure générale d'Hochelaga a décidé de compléter le cours d'étude du couvent de Valleyfield, de manière à permettre aux élèves de graduer comme à la maison-mère. Dès cette année, le personnel du couvent sera organisé à cette fin. Les élèves n'auront donc pas à se rendre ailleurs pour terminer leur cours. Les familles de Valleyfield sauront apprécier l'avantage qui leur est accordé.
(*Progrès de Valleyfield*).

L'anglais est enseigné dans le collège, le couvent et les autres écoles de la ville.

En face de ce couvent ; on voit une maison en brique d'apparence un peu triste : c'est l'orphelinat des Sœurs de la Providence qui donnent, comme nous l'avons dit, des soins, à domicile, aux malades.

Cette création est due à deux citoyens de Valleyfield, feu Lambert Tessier et Félix Cardinal, dont les legs, portant cette condition, ont été acceptés en septembre 1883. L'orphelinat compte 12 orphelines et est dirigé par 4 sœurs de la Providence qui, là, comme dans leurs autres missions, trouvent largement à exercer leur zèle charitable.

De plus les sœurs de la Providence doivent à la générosité d'un citoyen de Valleyfield, M. Zéphyrin Boyer, qui à deux reprises, en 1885 et en 1890, a rempli les fonctions de maire de cette ville, la propriété d'un vaste et beau terrain de 365 pieds carrés situé à l'extrémité nord de la cité, et sur lequel le donateur a depuis plusieurs années commencé, à ses frais, les fondations d'un hôpital que les circonstances n'ont pas encore permis d'achever.

La première pierre de cet établissement, posée le 21 octobre 1883, a été solennellement bénite par Monseigneur l'archevêque de Montréal, dans une cérémonie dont Valleyfield a gardé le souvenir.

* * *

V
un
Cro
une
étai
L
mais
seme
min
à l'a
de se
seme
fut M
Pe
de la
d'édu
Av
leyfie
teur f
d'orig
dirigé
modèl
élèves
Le
nous c
de la c
le couv

Valleyfield possède pour l'instruction des garçons, un collège sous la direction des Religieux de Ste-Croix, depuis 1885. Ce collège remonte, en fait, à une époque plus éloignée, mais jusqu'à cette date, il était confié à des instituteurs laïques.

Le collège, tel qu'on le voit aujourd'hui, avec sa maison en pierre à deux étages, et un vaste soubassement, fut construit par la fabrique, en 1876, et terminé en 1878. M. le curé Lasnier prit une part active à l'achèvement de cet établissement et y contribua, de ses deniers personnels, avec un grand désintéressement. Le premier instituteur qui en eut la direction fut M. Green, bien connu des habitants de Valleyfield.

Pendant 42 ans, il a exercé, dans diverses paroisses de la Province, les modestes, mais utiles fonctions d'éducateur.

Avant la construction du collège, dès 1858, Valleyfield avait déjà une école dont le premier instituteur fut M. Caron, remplacé en 1860 par M. Codebecq, d'origine française. Ce dernier a, pendant 15 années, dirigé cette école placée dans la catégorie des écoles modèles. Les classes contenaient alors de 50 à 60 élèves.

Le premier local occupé par M. Codebecq, à qui nous devons ces renseignements, se trouvait à côté de la cathédrale, sur la rue même qui passe devant le couvent des Sœurs des SS. Noms de Jésus et de

Marie. Deux ou trois ans après, le nombre des élèves augmentant, l'école fut transférée un peu plus loin sur la même rue, et offrit alors une installation plus convenable.

Le nombre de plus en plus grand des enfants fit décider la construction du collège, et en 1885, comme il était difficile de trouver, dans des conditions économiques pour les commissaires des écoles, le recrutement du personnel enseignant, on en confia la direction aux Religieux de Ste-Croix.

Le premier principal de ce collège fut le P. E. Lafond qui y a laissé d'excellents souvenirs. Ce digne Père est aujourd'hui dans le diocèse de Dacca au Bengale, à Burisall et Gourmali, où il dirige une maison de son Institut, sous l'autorité apostolique de Mgr Louage, ancien Provincial des mêmes frères au Canada.

Le collège est desservi par 10 frères et un Père directeur ; il possède 10 pensionnaires, 70 demi-pensionnaires et 430 externes, soit en totalité 510 élèves.

Évidemment, le personnel enseignant est surchargé, puisqu'il y a plus de 50 élèves par professeur ; mais il existe une raison majeure qui ne permet pas d'augmenter le nombre des professeurs, c'est l'exiguïté du local. Construit alors que Valleyfield ne comprenait que 3500 habitants, ce collège s'est

trouvé dans l'impossibilité de répondre aux besoins d'une population dépassant 5,000 âmes. Il a fallu convertir en classes tout ce qui était susceptible de recevoir cette destination et les frères ont dû se contenter de ce qui restait. Or, ce reste était et est encore absolument insuffisant. Le Père directeur est bien obligé de reconnaître la pénible situation faite à ses professeurs, qui sont vraiment très méritants, pour remplir leur rôle d'éducateurs, dans de semblables conditions, avec le zèle dont ils ne cessent de donner chaque jour de nouvelles preuves. Cependant tout le monde espère aujourd'hui qu'avec le nouvel ordre de choses amené par l'érection de Valleyfield en évêché, cette ville verra bientôt s'élever une maison convenable qui répondra aux besoins de l'augmentation de la population.

Voilà l'ensemble des institutions de charité et d'éducation que possède Valleyfield.

Nous devons, en toute justice, inscrire ici les noms des curés de Valleyfield qui ont, avec des succès divers, mais tous avec le même zèle pour le bien de leur paroisse, contribué à la création de ces institutions, à l'édification de ces monuments, depuis M.

l'abbé Amable Thibault, premier curé de Ste-Cécile, M. J. T. Lasnier qui lui succéda en 1864, et occupa ce poste jusqu'en 1878, M. Alexis Pelletier dont nous avons déjà parlé, M. J. O. Roussin, aujourd'hui à St-Henri de Montréal, pour finir à M. Santoire nommé il y a deux mois et demi et qui arrive d'Huntingdon, où il a laissé le souvenir d'un prêtre zélé et d'un habile administrateur.

* * *

Comme cité, la ville de Salaberry de Valleyfield, pour lui donner son titre officiel, a également marché à grands pas dans la voie du progrès.

A tout seigneur tout honneur : l'hôtel de ville qui a été construit par M. Cossette en 1882, sur les dessins de MM. Perrault et Mesnard, architectes, est un bel édifice, aux proportions bien observées. La partie inférieure est réservée à un marché parfaitement ventilé et proprement tenu. Aux étages supérieurs sont les bureaux des divers services de la cité, la salle des délibérations du conseil municipal, les salles de justice, etc., etc. Cet hôtel à coûté \$20.000. Il a l'avantage d'être bien situé, au centre de la ville, et quelque développement que prenne Valleyfield, il occupera toujours une position centrale, parce que

ce
du
L
can
que
avec
D
le S
ont
ville
Vall
rapp
eaux
les h
gran
rage
Va
une c
surto
qu'ell
année

Aujc

ce développement ne peut s'effectuer qu'entre la gare du Grand Tronc et le canal.

Le bureau de poste est dans la rue qui longe ce canal ; nous n'en parlons que pour dire qu'il est question d'en construire un nouveau plus en rapport avec l'importance de la ville.

De l'autre côté du canal, sur le barrage qui arrête le St-Laurent, et réunit Valleyfield à la Grande Ile, ont été établis le service des aqueducs pour la ville, et aussi celui de l'éclairage à l'électricité, car Valleyfield est très heureusement servi sous ces deux rapports. La canalisation pour la distribution des eaux a été une charge sérieuse pour la cité ; mais les habitants en retirent, à tous les points de vue, de grands avantages. Il en est de même pour l'éclairage des rues et des abords du canal.

Valleyfield a encore beaucoup à faire pour devenir une cité à la hauteur des améliorations actuelles, surtout dans sa voirie, mais il ne faut pas oublier qu'elle date d'hier, et qu'elle a grandi en quelques années.

Sa population en 1875 était de 3,011	
en 1880	de 3,598,
en 1885	de 4,934,
et en 1890	de 5,616,
Aujourd'hui elle atteint près de 6,000.	

C'est une progression si rapide que l'on n'a pu tout faire à la fois. Les villes, dans ces conditions, ressemblent à ces enfants qui, par suite d'une croissance exagérée et anormale, portent toujours des vêtements trop courts. Le temps n'est pas éloigné où tout se régularisera, et se complètera.

Déjà, les magasins de détail se concentrent et s'installent dans la partie centrale, autour de la poste, non loin du bureau du télégraphe et du téléphone qui mettent le commerce et les habitants en communication avec tous les points du pays.

Les deux gares du Grand Tronc et du Canada Atlantique groupent autour d'elles un certain nombre d'habitations qui, surtout au premier point, se distinguent par leur élégance, et la belle tenue de leurs jardins. Des hôtels importants et bien fréquentés offrent aux hommes d'affaires et aux visiteurs, tout le confort désirable.

L'industrie semble avoir confisqué à son profit la partie de Valleyfield qui, de l'autre côté du canal, se rapproche de la Grande Ile. Là, en effet, se trouve établie la grande manufacture de la *Montreal Cotton Co.*, dont les hautes tours carrées, avec leurs créneaux doment, de loin, à la fabrique, un faux air de chateau-fort, et de donjon féodal. Elles sont bien du reste le chateau-fort du XIXe siècle, ces vastes usines où la population ouvrière trouve un salaire assuré

et rémunérateur. La *Montréal Cotton Co.* emploie 1050 ouvriers, et dans ce moment, on établit une nouvelle prise d'eau qui portera à trois le nombre de ses canaux d'alimentation, preuve de la prospérité de cet établissement.

Tout à côté de cette manufacture sont placés les moulins à farine de Bolduc et Lespérance, de MacDonal, minoteries montées d'après les meilleurs systèmes, et ayant une excellente réputation, puis la fabrique de portes et châssis de MM. Bélanger et Préfontaine qui exporte ses produits à Montréal et dans tout le Canada.

Il ne faut pas oublier dans cette nomenclature, forcément incomplète, les chantiers de bois de M. Hurteau.

Sur un autre canal du St-Laurent, il y a encore la papeterie bien connue de Buntin, qui emploie un grand nombre d'ouvriers, et fabrique tous les genres de papier ; un peu plus loin, une fonderie qui fournit aux besoins de Valleyfield et une fabrique de conserves également prospère.

* * *

La paroisse de Valleyfield a eu la bonne fortune d'avoir, à la tête de son conseil municipal, des hom-

mes dévoués qui ont tout mis en œuvre pour répondre aux besoins réclamés par son développement subit. Aussi nous tenons à relater ici les noms de ses maires dont voici la liste en suivant l'ordre chronologique : Marc-Charles Despocas, Isidore Larocque, Pierre Poulin, Moïse Plante, Joseph Lalonde, Catagan Sauvé, Onésime Léger, Herménégilde Legault, Célestin Cardinal et Napoléon Hainault.

La liste des maires de la ville, depuis son incorporation, en 1874, et sa première assemblée en 1875, contient les noms suivants : Moïse Plante, Alex. Anderson, Zéphirin Boyer et John H. Sullivan.

Nous n'avons voulu faire ici que l'esquisse de l'histoire de Valleyfield, pour donner une idée du siège épiscopal du nouveau diocèse. Il n'est pas douteux que la présence de Mgr Emard ne soit pour cette cité un grand bien spirituel et temporel.



PROC
D

fêtes
sous
verba
cette



CHAPITRE III

PROCES VERBAUX des COMITÉS D'ORGANISATION et de RÉCEPTION

DE LA PAROISSE DE STE-CÉCILE

ET DE LA VILLE DE SALABERRY DE VALLEYFIELD



Nous donnons ci-après les procès-verbaux des séances des Comités d'organisation et de réception qui se sont formés en vue de ces fêtes dans la ville et la paroisse de Valleyfield, sous l'active impulsion des citoyens. Ces procès-verbaux montrent le zèle et l'entrain déployés dans cette circonstance.

LE 15 MAI

Assemblée générale des paroissiens convoquée par M. le Curé du haut de la chaire, à la sacristie, après la messe.

M. le Curé est nommé président de l'assemblée et en annonce le but.

Après suggestion et pourparlers on s'arrête au moyen suivant :

Il est résolu unanimement que les messieurs suivants forment le comité général de l'organisation de la réception, avec pouvoir de s'adjoindre d'autres citoyens, savoir :

M. le Curé de la paroisse.

M. le Marguillier en charge.

M. le Maire de la ville de Salaberry de Valleyfield.

M. le Maire de la paroisse Ste-Cécile.

Et MM. les Présidents des sociétés suivantes :

Société St-Jean-Baptiste de Valleyfield.

Union St-Joseph de Valleyfield.

Congrégation des Hommes.

Forestiers Catholiques, (cour Ste-Cécile).

Artisans Canadiens Français, succursale de Valleyfield.

Un
conv
au b

Ass
Le
M.
leyfie
M.
M.
M.
Baptis
M. I
M. T
des H
M. C
nadien
M. E
liques
M. J
M. N
M. T
M. R

Une assemblée de ce comité est immédiatement convoquée par M. le Curé pour lundi le 16 mai, au bureau de R. S. Joron, notaire.

LE 16 MAI

Assemblée du comité d'organisation, présents :

Le Rév. C. A. Santoire, Ptre, curé de Ste-Cécile.

M. John H. Sullivan, Maire de Salaberry deValleyfield.

M. Napoléon Hainault, Maire de Ste-Cécile.

M. Isaïe A. Laberge, Marguillier en charge.

M. A. Dosithée Danis, Président société St-Jean-Baptiste.

M. Léon Leduc, Président Union St-Joseph.

M. T. Adélarde Trottier, Préfet de la Congrégation des Hommes.

M. C. O. Ostiguy, représentant les Artisans Canadiens-Français.

M. R. S. Joron, Chef Ranger des Forestiers Catholiques Français.

M. J. H. Sullivan est élu Président de ce comité.

M. Napoléon Hainault, Vice-Président.

M. T. A. Trottier, Trésorier.

M. R. S. Joron, Secrétaire.

Les moyens suivants sont suggérés et adoptés pour défrayer les dépenses de réception.

1o Souscription générale, volontaire, demandée aux citoyens, par des comités spéciaux nommés à cette fin.

2o Après la souscription volontaire, M. le curé annonce une grande quête, dans l'église, aux mêmes fins.

3o Les conseils de la ville de Salaberry de Valleyfield et de la paroisse Ste-Cécile, et le conseil de l'œuvre et fabrique de Ste-Cécile de Valleyfield partageront le déficit par tiers ; M. le Marguillier en charge, J. A. Laberge ; M. le Maire de la ville, John H. Sullivan et M. le Maître de la paroisse, Napoléon Hainault, s'engageant respectivement, pour les différents corps qu'ils représentent, à faire adopter cette résolution.

Les comités pour recueillir les souscriptions furent composés comme suit :

Paroisse

Grande Ile : MM. G. A. Beaudet et Cardinal.

Petit Rang : MM. Onésime Léger et Damase Le-compte.

Sud du canal, Rang Double, Chemin Larocque, etc. :
M.M. Napoléon Hainault et Luc Charette.

M
comi
ce M

Qu
berge

Qu
Guinc

Qu
Bélang

Les

Illu

Choqn

Feu

Solis, I

Bâtis

ge, Led

Zéphiri

Assen

Un co

M. Hainault était d'ailleurs autorisé à ajouter aux comités ci-dessus ; M. Ephrem Major fut ajouté par ce Monsieur pour la Grande-Ile.

VILLE

Quartier Nord : MM. J. H. Sullivan, J. A. Laberge, Étienne Avon et Olivier Billette.

Quartier Est : MM. Thomas T. Bourke et Jh. Guindon.

Quartier Ouest : MM. Octave Cossette et Théodore Bélanger.

Les comités suivants furent ensuite formés :

Illumination : MM. Louis Marchaud, J. Cyrille Choquette et H. O. Boyer.

Feu d'artifice : MM. Louis De Martigny, S. H. Solis, Elias Gauthier et Daniel Diou.

Bâtisse du dîner : MM. Sullivan, Hainault, Laberge, Leduc et Octave Cossette, Théodore Bélanger et Zéphirin Boyer.

LE 18 MAI

Assemblée de tous les comités.

Un comité spécial, composé de M. le curé Santoire

et MM. Sullivan, Joron et Ostiguy, est chargé de préparer l'adresse des citoyens.

Les comités de souscriptions font rapport que leur ouvrage avance et que les dons sont généreux.

Le comité d'illumination demande un crédit, il lui est voté \$50.00.

Il est aussi voté \$50.00 au comité du feu d'artifice.

Le comité de la bâtisse fait rapport qu'il a loué deux tentes pour le dîner. Ce comité est autorisé à faire faire les tables et les bancs nécessaires.

Un comité spécial des invitations est formé et est composé de M. le Curé, le président, J. H. Sullivan, le secrétaire, R. S. Joron, le docteur Ostiguy, le notaire Boyer et M. A. D. Danis.

LE 25 MAI

Assemblée du comité du dîner.

M. J. Trottier est nommé président, M. Louis Marchand, secrétaire.

Le comité demande au comité des dames de fournir les nappes. (Ces dames ont consenti à cela à une assemblée qu'elles ont eue plus tard).

Un contrat est fait avec M. J. N. Wilson par l'entremise de son gérant à Valleyfield, M. J. M. Guin-

don
cessa
il n'a
à la
avec
Un
J. A.
aux r
offert
dont
fruits,
mérite
été l'a
M.
pain f
son fo
les via

Asse
Il est
Les n
Les m
Les d
Beauhar
et Vaud

don pour la vaisselle, la coutellerie et l'argenterie nécessaires au banquet pour six cents couverts. Comme il n'a pu remplir complètement son contrat, quant à la coutellerie, il fut plus tard, fait un autre contrat avec MM. Langevin et frère, pour la balance.

Un sous-comité est compc é de M. le président, J. A. Trottier et M. Urgel St-Onge fils, pour fournir aux révérendes sœurs de la Providence, qui avaient offert leurs services pour préparer le dîner, tout ce dont elles auraient besoin et acheter les viandes, fruits, etc., nécessaires pour le banquet. M. Trottier mérite des *félicitations spéciales*, pour cette partie ; il a été l'âme de ce comité.

M. le curé fut chargé de l'achat des vins. Le pain fut fourni par M. Dumouchel. Ce monsieur mit son four à la disposition du comité pour faire cuire les viandes.

LE 30 MAI

Assemblée du comité des invitations.

Il est résolu d'inviter au banquet :

Les membres du Conseil Privé à Ottawa.

Les membres du Conseil Exécutif à Québec.

Les députés aux communes des cinq comtés de Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon, Soulanges et Vaudreuil.

Les députés à l'Assemblée Législative de ces cinq comtés.

Les sénateurs des divisions de Rigaud et de Salaberry.

Les conseillers législatifs des divisions de Rigaud et de Salaberry.

Les orateurs de la Chambre des Communes, du Sénat, de l'Assemblée Législative et du Conseil Législatif.

Les préfets des cinq comtés ci-dessus nommés.

Le juge Bélanger de Beauharnois.

Le magistrat du district de Beauharnois.

M. Loupret d'Iberbille.

M. le maire de Montréal, Hon., Jas. McShane.

M. le maire de Beauharnois, M. Julien Leduc.

Les directeurs de la Compagnie de Coton à Montréal, leur gérant et leur secrétaire.

Les marguilliers de la paroisse de Ste-Cécile depuis l'érection de la paroisse, en 1855.

Le maire et les conseillers de la ville de Salaberry de Valleyfield.

Le maire et les conseillers de la paroisse de Ste-Cécile.

Les présidents des différentes sociétés de la ville.

Les présidents et gérants des banques Jacques-Carrier et Hochelaga.

Les gérants et représentants des compagnies de chemin de fer.

Les propriétaires des établissements industriels de Valleyfield, plusieurs citoyens notables de Valleyfield et autres.

LE 31 MAI

Assemblée de tous les comités.

Le comité de souscription, chargé de recueillir les cigares, fait rapport que tous les cigares nécessaires pour le banquet ont été généreusement fournis par MM. les hôteliers de la ville.

Plusieurs caisses de vin ont aussi été fournies par les marchands de liqueurs et M. St-Onge, hôtelier de Bellerive.

Les deux comités suivants sont ensuite formés :

Comité de réception.

MM. J. H. Sullivan, Napoléon Hainault, J. A. Laberge, Elias Gauthier, Zéphirin Boyer, Louis de Martigny, Auguste Lespérance, Thomas Préfontaine, A. D. Danis, Eusèbe Dion, Octave Cossette, C. O. Ostiguy, G. B. Deneault, J. C. Choquette, John Madden et R. S. Joron.

Comité du dîner.

MM. J. A. Trottier, R. S. Joron, Léon Ledue, Théodore Bélanger, J. I. Bourke, J. M. Guindon,

Louis Marchand, Narcisse Langevin, Urgel St-Onge fils et Hugues Langevin.

Il est résolu qu'aucun compte ne soit payé sans être approuvé par le président, le secrétaire et le trésorier du comité d'organisation. Une demande est adressée au maire de Valleyfield, de proclamer le 9 juin prochain jour de fête civique.

LE 6 JUIN

Assemblée de tous les comités.

Chaque comité rapporte succès et les derniers avis sont donnés de part et d'autre, afin d'assurer le succès de la fête. Le comité d'illumination est prêt, tous les citoyens ont promis d'illuminer et de pa-voiser : le feu d'artifice est rendu ; la tente est élevée, les tables seront posées demain : la musique est prête ; l'enthousiasme monte.

LE 7 JUIN

Assemblée du comité de réception.

MM. Sullivan, maire de la ville et président du comité, Isaïe A. Laberge, marguillier en charge,

Napoléon Hainault, maire de la paroisse, Louis de Martigny et R. S. Joron, secrétaire du comité, sont délégués pour aller rencontrer Monseigneur et sa suite, à Montréal, le lendemain soir.

MM. Sullivan et Laberge sont les seuls qui aient pu descendre, les autres étant retenus à Valleyfield pour mettre la dernière main à l'organisation. M. de Martigny offre le bureau de la banque Jacques-Cartier comme salle de réception des invités laïques et bureau général d'informations. Cette offre est acceptée avec remerciement. Le comité des voitures, qui était composé des membres du comité de réception, fait rapport que les arrangements ont été complétés.

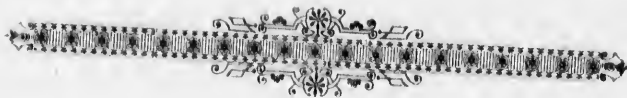
Le service des voitures, tant le 8 au soir que le 9 pendant la journée, a marché admirablement bien. Ce comité était composé de MM. H. Sullivan, Ostiguy et Boyer, (N. V. Ostiguy en a été l'âme pendant la réception).



CERTIFICATE



Un
Mgr



CHAPITRE IV

CÉRÉMONIES DE LA RÉCEPTION ET DE LA CONSECRATION
DE MGR J. M. EMARD
PREMIER EVÊQUE DE VALLEYFIELD



(Extrait de la " SEMAINE RELIGIEUSE " de Montreal)



I

Arrivée de Mgr Emard

MERCREDI soir, 8 juin, Mgr J. M. Emard,
faisait son entrée dans le siège épiscopal
de son diocèse, la jolie ville de Valleyfield.
Un train spécial amenait, avec le nouvel évêque,
Mgr Archevêque de Montréal, Mgr Racine, évêque

de Sherbrooke, Mgr Moreau, évêque de St-Hyacinthe, Mgr Gravel, évêque de Nicolet, et un grand nombre de prêtres et d'amis qui avaient tenu à assister à la réception de Mgr Emard et à lui faire cortège. Mgr Sweeney, évêque de St-Jean, était arrivé à Valleyfield dans la journée.

Le maire de Valleyfield, M. J. Sullivan, et le marguillier en charge, M. Laberge, s'étaient rendus à Montréal, au devant de Monseigneur, avec plusieurs membres du comité de réception, pour lui présenter les hommages de leurs concitoyens et revenaient avec Sa Grandeur par le même train.


Nous voulons rappeler ici les principaux événements de ces fêtes empreintes d'un grand caractère religieux, et qui ont donné l'occasion aux habitants du diocèse de Valleyfield et à la population de cette ville, de prouver combien ils appréciaient l'insigne faveur que leur avait accordée le Souverain Pontife.



qu'ils
évêqu
On
n'y au
minée
tions
leurs
transp
un très
Une
au-dev
par le
M. l'ab
pin et
drale, e
Sur l
de Mgr

II

Réception de Mgr Emard

 C'EST qui a surtout marqué cette réception, c'est l'unanimité et l'empressement avec lesquels tous les habitants ont témoigné le bonheur qu'ils éprouvaient à fêter l'arrivée de leur premier évêque.

On peut affirmer que si le temps l'eût permis, il n'y aurait pas eu une seule maison qui ne fût illuminée. Malgré la pluie, presque toutes les habitations étaient décorées de drapeaux, offrant avec leurs façades ornées de lanternes vénitiennes, de transparents aux armes ou au chiffre de l'évêque, un très joli coup d'œil.

Une foule considérable s'était portée à la gare, au-devant des prélats qui, après avoir été salués par le maire, M. J. Sullivan, le comité de réception, M. l'abbé Santoire, curé de Valleyfield et MM. Toupin et Lippé, ses vicaires, se rendirent à la cathédrale, escortés par la fanfare de la ville.

Sur le portail de l'église se détachait le chiffre de Mgr Emard, brillant de cet éclat incomparable

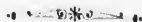
que donne la lumière électrique, et illuminant la vaste avenue qui y conduit.

La cathédrale paraissait plus grande encore avec son autel resplendissant de lumière, éclairant la nef décorée avec une simplicité de bon goût.

C'est au bruit des cloches qui avaient déjà annoncé l'arrivée du train spécial, que Mgr Emard, précédé de Monseigneur l'archevêque de Montréal, donnant sa bénédiction à la foule agenouillée, fit son entrée dans l'église. Après une courte prière au pied du maître-autel, les évêques prirent place dans des fauteuils rangés dans le chœur et regardant les fidèles.

M. le chanoine Archambeault, faisant fonction de notaire apostolique, lut alors les bulles du Souverain Pontife érigeant le nouveau diocèse de Valleyfield. Cette lecture terminée, Monseigneur l'archevêque monta au trône préparé du côté de l'épître, et Mgr Emard vint à ses genoux faire sa profession de foi, que les assistants et les fidèles écoutèrent debout : cérémonie pleine de grandeur dans sa simplicité.

Après cette solennelle déclaration, les deux évêques reprennent leurs sièges.



Adm



A Sa C

Je v
tés du
Grand
mettre l
premier
Nous
publique
son siège
de l'Égli
la religio
commenc
prodnt d

III

Adresse de M. le Maire de Valleyfield et réponse de Mgr Emard



ce moment, le maire de Valleyfield vient au nom de la ville présenter à Mgr Emard l'adresse suivante :

A Sa Grandeur Mgr Joseph-Médard Emard, premier évêque de Valleyfield.

Monseigneur,

Je viens, au nom de notre jeune ville et des différents comtés du nouveau diocèse, présenter nos hommages à Votre Grandeur, l'assurer de notre sincère dévouement, et lui promettre l'obéissance que des brebis respectueuses doivent à leur premier pasteur.

Nous nous associons de tout cœur au concert de louanges publiques et privées qui salue l'arrivée de Votre Grandeur à son siège épiscopal. Des voix autorisées vous parleront au nom de l'Eglise : elles feront ressortir les nombreux avantages que la religion ne manquera pas de retirer de l'ordre de choses qui commence pour elle aujourd'hui. Nous verrons ici ce qui s'est produit dans d'autres parties du pays, et ce que l'histoire nous

rapporto de la création de villes florissantes dans le vieux monde. La présence de l'évêque, la direction sage et éclairée qu'il imprime à tous les esprits amènent les progrès dans l'ordre intellectuel et civil, progrès auquel le commerce et l'industrie ne sauraient rester étrangers.

La nature, disons mieux, la divine Providence a, sans doute, admirablement préparé les lieux pour l'existence de la paroisse Sainte-Cécile et du diocèse de Valleyfield ; mais ce que Votre Grandeur peut voir ici, ce que les étrangers peuvent regarder avec quelque admiration, nos magasins et nos manufactures, nos maisons d'éducation, notre église, votre cathédrale, Monseigneur, tout cela est né de l'union des intérêts religieux et des intérêts matériels s'aidant et se fécondant mutuellement.

Ces établissements et bien d'autres encore grandiront et se multiplieront dans un avenir assez rapproché, si nous savons développer nos ressources industrielles et commerciales et mettre en pratique les utiles leçons que Votre Grandeur voudra bien nous donner.

C'est pourquoi, Monseigneur, tous les citoyens de votre ville épiscopale et de ce diocèse, sans distinction de croyance et de nationalité, saluent dans l'arrivée de Votre Grandeur l'aurore d'une nouvelle ère d'activité et de prospérité. Vous êtes pour nous, non seulement l'envoyé de Dieu, mais encore le messager du progrès ; vous nous aiderez à marcher dans le bon chemin par vos sages conseils.

J. H. SULLIVAN, Maire.

R. S. JORON, Sec.-Trés.

Salaberry de Valleyfield. 8 juin 1892.

Nous sommes obligés de résumer la réponse de Monseigneur.

Monsieur le Maire,

Je veux vous remercier des sentiments dont, au nom des citoyens de Valleyfield, vous venez de vous faire l'éloquent interprète.

Le Saint-Siège, en fixant son choix sur Valleyfield, connaissait les avantages de cette ville, sa situation privilégiée, son industrie grandissante, sa prospérité rapide et susceptible d'accroissement. Il n'ignorait point le concours que doit nécessairement apporter au progrès matériel dans cette région la création d'un évêché. Vous avez raison de l'en remercier ; mais il savait aussi la foi et la piété de ces populations que proclament hautement ces monuments religieux, dont, à bon droit, votre cité peut être fière, et il a voulu donner satisfaction à ces sentiments pieux et en favoriser le développement. Car, le progrès véritable ne peut exister, s'il n'est basé sur la religion.

Je ne suis point pour vous un étranger ; depuis le jour où j'ai appris le grand honneur qui m'était réservé, depuis ce jour je n'ai cessé d'avoir présents à la pensée Valleyfield et sa pieuse population.

Je viens ici comme un pasteur, et à ce titre, mon cœur vous est ouvert et mon dévouement assuré.

J'y viens aussi comme citoyen, prêt à concourir de toutes mes forces au bien être de votre ville.

Après la réponse de Monseigneur, les évêques se rendirent à l'évêché, devant lequel on avait dressé un arc de verdure des plus décoratifs, et les prélats purent, du balcon, assister au feu d'artifice tiré sur le canal. Malgré la pluie, cette partie du programme de la fête n'a pas été une des moins réussies.



par m
l'églis
demie
permis
res de
d'être
d'organ
A di
train sp
ques e
cathédra

Au pu
vait cou
de Mgr
évêque e

IV

Le Sacre

LE lendemain avait lieu l'imposante cérémonie du sacre. Dès huit heures du matin, les abords de la cathédrale étaient encombrés par une foule nombreuse, quoique les portes de l'église ne fussent être ouvertes qu'à dix heures et demie. De très intelligentes dispositions avaient permis de placer tous les invités et les propriétaires de bancs, et ce, dans un ordre parfait qui mérite d'être noté et fait honneur aux membres du comité d'organisation et à M. le curé Santoire.

A dix heures et trois quarts, après l'arrivée du train spécial venu de Montréal, le cortège des évêques et des prêtres fait son entrée dans la cathédrale.

Au premier rang, Mgr Archevêque Fabre, qui devait consacrer le nouvel élu, puis Mgr Emard, suivi de Mgr Racine, évêque de Sherbrooke et Mgr Moreau évêque de St-Hyacinthe, ses deux assistants ; Mgr

Cleary, archevêque de Kingston, Mgr Sweeney évêque de St-Jean (N.B.), Mgr Michaud, évêque élu, coadjuteur de Mgr de Burlington, Mgr Gravel, évêque de Nicolet, le Père abbé des Trappistes d'Oka, Dom Antoine, Mgr Marois, représentant le Cardinal de Québec, Mgr Routhier, vicaire général de Mgr l'archevêque d'Ottawa, Mgr Gagnon, de l'archevêché de Québec, M. Gaboury, représentant de Mgr Harkins, évêque de Providence (E. U.)

Tous les ordres religieux de la province avaient des représentants : Sulpiciens, Pères Jésuites, Dominicains, Franciscains, Rédemptoristes, Trappistes, Oblats. Toutes nos communautés religieuses de femmes étaient également représentées.

Les membres du clergé étaient extrêmement nombreux, et, si nos renseignements sont exacts, on ne comptait pas moins de quatre cents prêtres. C'est assurément une des plus belles et des plus imposantes réunions que l'on ait vues.

Les évêques prirent place au chœur sur des sièges préparés à cet effet, au-dessous des trônes réservés à l'évêque consécrateur et à l'évêque consacré.

Monseigneur l'archevêque de Montréal, évêque consécrateur, avait pour prêtre assistant M. le chanoine P. Leblanc ; MM. P. N. Lussier, chanoine honoraire de Montréal et P. Deguire, P. S. S., pour

diacon
l'office
celui
porta
les p
Mgr
X. Be
classe
de l'é
pelain
P. Bea
thurif
et Duc

On s
des cér
brochu
ont pu
des div
C'est
nommar
faite pa

diacres d'honneur ; M. le chanoine Vaillant faisait l'office de diacre ; M. Champoux, curé de St-Polycarpe, celui de sous-diacre ; M. J. Callaghan, P. S. S., portait la croix de Monseigneur l'archevêque ; les porte-attributs étaient les anciens élèves de Mgr Emard. MM. J. Charette, A. Corbeil, E. Rochon, X. Bernard, R. P. Filiatrault, S. J., confrères de classe de l'évêque, et le R. P. Emard, O. M. I., frère de l'élu, accompagnaient les évêques comme chapelains. Les cérémoniaires étaient MM. L. Leduc, P. Beauchamp, W. C. Martin et J. A. Brosseau : le thuriféraire, M. Brasseur ; les acolytes, MM. Viger et Ducharme.

* * *

On sait la pompe solennelle et le sens profond des cérémonies de l'Eglise catholique. Grâce à une brochure libéralement répandue, tous les fidèles ont pu suivre et comprendre le caractère imposant des diverses scènes accomplies sous leurs yeux.

C'est d'abord la lecture des lettres apostoliques nommant Mgr Emard évêque de Valleyfield, lecture faite par M. le chanoine A. Archambeault, remplis-

sant les fonctions de notaire de l'évêque consécrateur.

Puis le serment prêté par Mgr Emard entre les mains de Mgr Fabre, longue formule relatant tous les devoirs et toutes les obligations de l'évêque.

L'examen vient ensuite et cette partie de la cérémonie est des plus imposantes. A toutes les prescriptions recommandées et signalées par l'évêque consécrateur, l'élu répond debout et tête-nue : " Je le veax ainsi de tout mon cœur. "

Après ces trois cérémonies préliminaires, les deux évêques commencent à célébrer la messe, l'évêque consécrateur au grand autel, l'évêque élu à un autel plus petit placé à l'entrée du chœur, du côté de l'Évangile.

C'est là que l'on procède à la toilette du nouvel évêque, qu'on lui met les sandales, la croix pectorale et les vêtements sacrés ; car c'est un chevalier qu'on arme pour le plus glorieux des combats.

Avant de lire l'Évangile, on chante, pendant que l'évêque élu est à genoux, avec ses deux assistants, devant l'évêque consécrateur, les litanies des saints, puis on place sur les épaules de l'évêque élu le livre ouvert des Évangiles, et sous cette égide a lieu l'imposition des mains de la part de l'évêque consécrateur qui, en vertu du pouvoir qu'il tient de Jésus-Christ lui-même, comme successeur direct des

Ap
le S
I
vie
tion
" Q
Sam
trad
avec
chez
puis
Et
le b
tinu
Ap
en cl
donn

Apôtres, prononce ces grandes paroles : " Recevez le Saint Esprit, " et entonne le *Veni Creator*.

L'effet est très grand et vraiment solennel. Puis, viennent successivement l'onction de la tête, l'onction des mains, souvenir de l'Ancien Testament : " Que l'huile sainte consacre ces mains, comme Samuel sacra David roi et prophète ; " la remise ou tradition de l'anneau, et enfin des saints Evangiles, avec ces mots : " Recevez l'Evangile, allez, prêchez au peuple qui vous est confié : Dieu est assez puissant pour augmenter en vous sa grâce. "

Et alors Mgr Fabre, évêque consécrateur, donne le baiser de paix au nouvel élu, puis la messe continue.

Après l'Evangile M. le chanoine Bruchési monte en chaire et prononce le sermon suivant dont nous donnons le texte complet.



V

Sermon prononcé par M. le chanoine Bruchési à la cérémonie de la
consécration de Mgr Emard

Pasce agnos meos, pasce oves meas.

Pais mes agneaux, pais mes brebis.

(S. Jean, ch. XXI, v. 16, 12).

Messeigneurs (1),

Au milieu de l'auguste cérémonie qui vous donne un nouveau frère dans l'épiscopat, je viens placer une humble parole de vénération pour votre caractère sacré et de vœux sincères pour celui qui, de nos rangs, va prendre place à vos côtés, parmi les princes de l'Église.

I

Mes Frères, ce qui se passe en ce moment, ne vous fait-il pas songer à la scène touchante et sublime à la fois où

(1) Nos Seigneurs les archevêques de Montréal et de Kingston ; Nos Seigneurs les évêques de St-Jean, N. B., de St-Hyacinthe, de Sherbrooke, de Nicolet, et Mgr Michaud, évêque élu, coadjuteur de Monseigneur l'évêque de Burlington.

Jésus-Christ constitua un de ses Apôtres pasteur de l'Église universelle ?

C'était sur les bords du lac de Tibériade. Pour la troisième fois, après sa résurrection, le Sauveur se manifestait à ses disciples. Il interroge Pierre : « Simon, fils de Jean, m'aimes-tu plus que ceux-ci ? Dis, m'aimes-tu ? M'aimes-tu... ? » A cette question tombée trois fois des lèvres de son Maître, Pierre fait trois fois la même réponse, venue, on le sent, du fond de son cœur : « Seigneur, oui, je vous aime ; vous savez tout, vous savez que je vous aime. » Et Jésus, de reprendre : « Pais mes agneaux, pais mes brebis : » ses agneaux et ses brebis, tout le troupeau dont il est le pasteur et qu'il vient de racheter au prix de son sang. Ce troupeau chéri, il va le quitter bientôt. Sans doute, du haut des cieux, il veillera sur lui, il lui continuera sa protection et ses bienfaits ; que dis-je ? il a trouvé le moyen d'être lui-même, à jamais, sa nourriture, par l'institution de sa divine Eucharistie, mais ce n'est pas tout. Connaissant ses besoins, sa faiblesse et ses misères, il veut lui laisser ici-bas un guide visible, un chef qui le protège et le défende, en son nom et à sa place ; c'est ce qu'il fait. Il prend donc ce pauvre pêcheur qui, tout à l'heure, dans une barque ne pensait qu'à sa pêche et à ses filets ; il fait passer dans son cœur toute la sollicitude, toute la tendresse, tout le dévouement du sien, et lui léguant eu même temps sa souveraine puissance ; « Je te laisse mon troupeau, lui dit-il, sois pasteur, ô mon Apôtre ; agneaux et brebis, c'est-à-dire tous les hommes sans exception, vont passer sous ta houlette : dévoue-toi sans

cesse ; jusqu'à la fatigue, jusqu'à la mort, s'il le faut ; instruits, dirige, reprends, console, fortifie ; *pasce agnos meos, pasce oves meas*.

Ainsi est établi le Pasteur par excellence, le représentant immédiat sur terre de Celui qui a dit : « Je suis le bon Pasteur ; le bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis. » (1) Mais Pierre n'est pas seul chargé du troupeau du Christ ; d'autres partageront ses sollicitudes et ses travaux ; d'autres, seront investis aussi d'une mission divine, ceux-là mêmes à qui le Seigneur a dit : « Allez, instruisez, portez partout la bonne nouvelle, baptisez et prêchez ; (2) vous êtes la lumière du monde ; (3) comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie. (4) J'ai nommé les Apôtres ; je vous ai nommés, vous tous, Messieurs, nos Pasteurs et nos Pères, car à vous aussi s'est un jour fait entendre la parole divine : « Pais mes agneaux, pais mes brebis ; *Pasce agnos meos, pasce oves meas*.

Je sais bien que vous répondez avec le grand saint Augustin : « *Sub illo Pastore vobiscum oves sumus, sub illo uno magistro, in hac scholâ, vobiscum condiscipuli sumus* ; par rapport à Pierre, comme vous et avec vous, nous sommes des brebis ; sous ce maître infailible, comme vous, et avec vous, nous sommes des disciples ; » mais dites aussi avec lui, pendant que nous nous inclinons

(1) S. Jean, ch. xiv, 2.

(2) S. Matth., ch, xxviii, 19.

(3) S. Matth., ch. V., 44.

(4) S. Jean, ch. xx, 21.

sous
sum

Pa
par l
qui
telle
puiss

« S
jama
évêq

autre
mort

l'épis

quan

sie, e
comm

Ce
Pu

tonjo
Comm

puiss

ont é

parlé

fécon

transr
auron

Ent

(1) H

sous votre main bénissante : « *Tanquam vobis pastores sumus ; tanquam vobis ex hoc loco doctores sumus.* »

Pasteurs et Docteurs, vous l'êtes, Messieurs, et de par Dieu : Sous Pierre, mais avec Pierre, vous êtes l'Eglise qui enseigne, qui commande, qui interprète et qui juge ; telle est la hiérarchie fixée par Jésus-Christ, et nulle puissance humaine ne la saurait briser.

« Simon peut mourir, a dit Pie IX, Pierre ne meurt jamais. » Laissez-moi ajouter : un apôtre peut mourir, un évêque peut mourir ; ils sont morts Tite, Timothée et les autres premiers pasteurs de l'Eglise naissante ; ils sont morts les Chrysostôme, les Ambroise, les Augustin, mais l'épiscopat est immortel. Il a traversé les siècles, se moquant du glaive des bourreaux, et des attaques de l'hérésie, et il est ainsi arrivé jusqu'à nous, fort, respecté, comme aux premiers âges.

Ce que le Christ a fondé, il l'a fondé pour toujours.

Puisque son Eglise doit durer jusqu'à la fin des temps, toujours il y aura des pasteurs pour continuer son œuvre. Comment cela ? Ecoutez : ses apôtres, héritiers de sa puissance, choisiront à leur tour des disciples, comme ils ont été choisis ; ils leur parleront comme Jésus leur a parlé ; ils imposeront sur eux leurs mains consacrées et fécondes, (1) et ils en feront des Pasteurs qui, eux-mêmes, transmettront à d'autres les augustes prérogatives qu'ils auront reçues.

Entendez-vous Paul faisant ses adieux à sa chère Eglise

(1) II Tim. ch. 1, v. 6.

d'Ephèse qu'il ne doit plus revoir ? Est-elle sans chef la cité ? Est-il sans pasteur le troupeau ? Non, non ; ils sont auprès de l'apôtre, les chefs et les pasteurs vénérables, et Paul leur rappelle que ce n'est pas de l'homme, mais de Dieu qu'ils tiennent leur mission. « Soyez attentifs à vous et à tout le troupeau sur lequel l'Esprit-Saint vous a établis évêques pour gouverner l'Eglise de Dieu (1). »

L'Evangile a été annoncé en Crète, et Paul est allé prêcher sur d'autres plages ; mais avant de partir, il y a mis un évêque : « Si je t'ai laissé en Crète, écrit-il à Tite, c'est pour établir les choses qui manquent et constituer des prêtres dans chaque ville, ainsi que je te l'ai prescrit (2). » Pierre aussi fait ses adieux au troupeau dont il a la garde : tout va-t-il finir avec lui ? Ne le croyez point : « J'ai la certitude, dit-il, que la démolition du temple de mon âme est prochaine ; mais j'aurai soin qu'après ma mort, ces instructions vous soient souvent renouvelées (3). »

Ce que saint Pierre a fait pour Rome et Antioche ; saint Paul en Crète, à Ephèse et dans les autres églises qu'il avait fondées, n'en doutons pas, saint Jacques, saint Thomas, saint André, saint Barthélemi et les autres l'ont fait sur les terres qu'ils avaient conquises à la foi.

Il me semble les voir, choisissant parmi les nouveaux chrétiens et leurs ardents disciples, les plus généreux et les plus vaillants, leur parlant de sacrifice, de souffrance,

(1) Act. ch. XX, v. 28.

(2) Ep. à Tite, ch. I, v. 5.

(3) 2^e Pet. ch. I, v. 15.

d'abn
les m
La
parler
tisées
conve
dit : «
mon n
aussi,
de mo
Pasc
par-
tous s
combes
gloire,
en Occ
trouvé
mes de
faire la
Or, a
siècles,
eux, sar
osaient
trop tard
Le conc
hiérarch
création

(1) Act.

d'abnégation, de martyre, et leur disant en leur imposant les mains : « *Pasce agnos, pasce oves.* »

La souffrance et la persécution, pouvaient-ils n'en pas parler, eux à qui le Maître les avait si clairement prophétisées ? Pouvait-il n'en pas parler, lui surtout, l'Apôtre converti sur le chemin de Damas, dont Jésus-Christ avait dit : « Cet homme m'est un vase d'élection pour porter mon nom devant les Gentils, les rois et les enfants d'Israël : aussi, je lui montrerai combien il devra souffrir à cause de moi (1). »

Pasce agnos, pasce oves ! Elle n'a cessé de retentir la parole sainte : à l'ère apostolique, aux jours des persécutions sanglantes, dans les chambres funéraires des catacombes, en plein soleil, dans les temps de triomphe et de gloire, à l'heure des déchirements pénibles, en Orient et en Occident, au midi et au septentrion, partout il s'est trouvé des bouches consacrées pour la dire et des hommes de vertu, de force et de science pour la recevoir et en faire la règle de toute leur vie.

Or, après avoir été gouverné par eux pendant quinze siècles, après avoir été pendant quinze siècles instruit par eux, sanctifié par eux, le monde entendit des voix qui osaient contester l'institution divine de l'épiscopat. Il était trop tard, et l'Évangile et la Tradition étaient trop clairs. Le concile de Trente parla : « Anathème à qui nie la sainte hiérarchie de l'Église ! Anathème à qui prétend que la création des évêques est une invention humaine. » Conti-

(1) Act. ch. IX, v. 15, 16.

nuez donc votre œuvre d'enseignement et de zèle, ô pères, ô pasteurs ! Le Maître est avec vous pour vous redire toujours : *Sicut misit me Pater, et ego mitto vos. Pasce agnoscite meos, pasce oves meas.* »

II

Aujourd'hui, Dieu prend un de ses fils, prêtre et pasteur déjà, pour en faire dans son Église un prêtre et un pasteur parfait. Ce fils, quel est-il ? Ai-je besoin de vous le dire, mes Frères ? Né de parents profondément chrétiens, qui ont si bien mérité du sanctuaire et du cloître par le don qu'ils leur ont fait de plusieurs de leurs enfants, il a été initié aux sciences profanes et sacrées dans deux séminaires qui peuvent, à bon droit, se glorifier des hommes qu'ils ont formés pour l'Église et la patrie. (1) Puis, revêtu du caractère sacerdotal, il reçut bientôt du ciel une grande faveur et une grande grâce : celle d'aller vivre pendant quelques années à Rome, dans la compagnie des plus illustres maîtres (2) et au milieu du souvenir des saints. Là, il se préparait, sans le savoir, dans l'étude et la prière, à sa carrière future. Il revint dans son diocèse après avoir conquis les palmes du doctorat. Ce qu'il a été plus tard

(1) Le Séminaire de Ste-Thérèse et le Petit Séminaire de Montréal.

(2) Les RR. PP. Palmieri et Mazzella, de la Compagnie de Jésus, professeurs au Collège Romain ; De Angelis et Santi, professeurs au Séminaire de l'Apolinaire.

dans
trati
le sa
l'a d
sout
rable
s'éloi
passé
de se
C'e
eut s
pasto
qu'il
Frère
agit ;
Dilig
confie
pasce
Ce
diocès
Arche
sa con
de ce
cher a

(1) L
mai 189

(2) De

(3) C

dans le saint ministère ou dans les labours de l'administration diocésaine, à laquelle il prit une part active, vous le savez. Mgr l'Archevêque de Montréal lui-même vous l'a dit, en des termes que je me plais à citer, parce qu'ils sont pour le nouveau prélat le témoignage le plus honorable et le plus doux à la fois. « Nous voyons avec regret s'éloigner le prêtre zélé qui, pendant les onze années passées avec Nous, n'a cessé de Nous donner des preuves de son infatigable dévouement (1). »

C'est donc de cette maison, où, pendant longtemps, il eut sous les yeux cette belle devise d'un gouvernement pastoral : « Dans la foi et la douceur, *in fide et lenitate* (2), qu'il part pour devenir votre père. Ne l'oublions pas, Mes Frères, ici Jésus-Christ est tout ; c'est lui qui parle et qui agit ; c'est lui qui dit à son élu : « Tu m'aimes mon fils, *Diligis me ?* Eh bien ! j'ai un troupeau dont je vais te confier la garde : pais mes agneaux, pais mes brebis ; *pasce agnos meos, pasce oves meas.* »

Ce troupeau aimé de Dieu, c'est vous pieux fidèles du diocèse de Valleyfield, c'est vous, prêtres zélés que votre Archevêque, dans de touchants adieux, appelait naguère sa consolation et sa gloire ; c'est vous, maîtres et élèves de ce collège de Rigaud qui rappelle un nom toujours si cher à nos cœurs ; (3) c'est vous, vierges du Seigneur,

(1) Lettre pastorale de Monseigneur l'archevêque de Montréal, 11 mai 1892.

(2) Devise de Mgr Fabre, archevêque de Montréal.

(3) Collège Bourget.

vouées à l'instruction de la jeunesse ou au soulagement des indigents et des malades ; c'est vous tous, grands et petits, riches et pauvres ; pauvres et petits surtout, c'est vous que le Maître désigne : *Pasce agnos meos, pasce oves meas.*

Je vous vois tous ici représentés, et bientôt votre Pasteur passera au milieu de vous pour vous bénir.

La première bénédiction de son cœur, il la doit à ce père et à cette mère vénérables dont il est l'honneur et que la foi va faire incliner devant lui, comme s'inclina Jacob devant la dignité de son fils Joseph ; il la doit à toute sa bien-aimée famille, réunie au pied de ces autels, et témoin de sa consécration ; mais à vous ensuite, mes Frères, de recevoir par ses mains les faveurs célestes.

Saint Jérôme nous rapporte que les peuples accueillaient parfois leurs évêques par l'*Hosanna* qui acclama Jésus entrant triomphalement à Jérusalem (1). Vous aussi, mes Frères, laissez votre foi chanter l'hymne de la vénération et de l'allégresse : *Hosanna ! hosanna !* C'est le représentant du Seigneur qui vient : *Benedictus qui venit in nomine Domini !*

C'est bien un Pasteur : il porte la houlette d'or, emblème de son autorité, et du dévouement qui doit remplir son âme. C'est un Époux qui unit sa destinée à celle de votre jeune Eglise : à son doigt brille l'anneau, symbole de l'union mystique et de l'amour fidèle. C'est un Docteur : l'Évangile a été posé tout ouvert sur sa tête et sur

(1) In. Matth., XXI.

ses é
prêch
dans
de co
gloire
vérité
gaute
que d
Voit
juger
de con
tère es
Béni s
qui ve

Mais
aussi s
Paul le
plus be
lat qu'e
origine
« Il faut
et que s

(1) Par

ses épaules, et on lui a dit, en le lui remettant : « Allez prêcher au peuple qui vous est confié. » C'est le Prêtre dans toute sa majesté : le consécrateur a demandé à Dieu de compléter en lui la somme de sa puissance et de sa gloire. C'est un athlète et un chevalier, le gardien de la vérité et le protecteur de la vertu : comprenez-le au gantelet béni qui couvre ses mains, et à la mître « casque de défense et de salut (1) » qui orne sa tête.

Voilà l'évêque : « A lui, dit le Pontifical, appartient de juger, d'interpréter, de consacrer, d'ordonner, de baptiser, de confirmer. » Ah ! qu'il est puissant, et que son ministère est sublime ! Encore une fois, *Hosanna ! Hosanna !* Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! *Benedictus qui venit in nomine Domini !*

III

Mais, mes Frères, plus haute est la dignité, plus grands aussi sont les devoirs qui y répondent. Ces devoirs, saint Paul les a consignés dans des Épîtres qui sont restées le plus beau code des Evêques ; l'Église les rappelle au prélat qu'elle consacre, et l'histoire de l'épiscopat, depuis son origine, nous en fait voir le merveilleux accomplissement. « Il faut, dit l'Apôtre que l'évêque soit irrépréhensible, et que sa réputation soit sans tache ; que dans sa vie, sa

(1) Paroles du Pontifical.

foi, sa charité et sa chasteté, il soit l'exemple des fidèles. »
 « O mon fils, écrivait-il à Timothée, applique-toi à la lecture des saintes Lettres ; garde le dépôt, fait par toi d'un évangéliste, combats le bon combat. » « Pour toi, disait-il à Tite, enseigne ce qui est conforme à la saine doctrine ; enseigne les vieillards et les jeunes gens ; sois en toutes choses un modèle de bonnes œuvres. »

Jésus-Christ l'a dit : « Il sera demandé beaucoup à celui qui aura beaucoup reçu (1). » Mais, grâces à Dieu, ces recommandations solennelles n'ont pas été vaines, et nous pouvons rendre aux évêques de tous les âges ce témoignage que nos adversaires eux-mêmes ne contrediront pas ; les premiers à l'honneur, ils ont été les premiers au travail et à la peine, et c'est par milliers que l'Église les a inscrits au calendrier de ses saints.

Où les a entendus avec les Ignace défendre fièrement la foi devant les Césars, et saluer par des chants de fête les horribles supplices auxquels ils étaient condamnés. « Je suis le froment du Christ pour être moulu par les dents des bêtes et devenir un pain pur. » Aux préfets orgueilleux qui croyaient les ébrauler en les menaçant de la mort, ils disaient avec les Ambroise : « Si vous vous comportez en spadassins, je me comporterai en évêque, car c'est aux évêques à faire la loi aux empereurs, et non aux empereurs à faire la loi aux évêques. »

Comme les Chrysostôme, ils ont combattu l'hérésie, flétri le vice, condamné l'orgueil et le luxe, avec une

(1) S. Luc, ch. XII, v. 46.

éloque

Com

confé

Com

pour a

Com

de leur

que sur

ont sur

heureu

l'illustre

perdre

VIIIe J

Oui, l

ques on

les épre

du péri

ceux qui

jours si p

mée : « C

se rappel

Voilà

pourquoi

l'histoire

figures d

Laval dor

(1) Je v
 tiers de sou
 dans la mai

éloquence qui les a fait surnommer « les bouches d'or. »

Comme les Basile, ils se sont vu chassés de l'exil et de la consécration, parce que le ciel seul était leur patrie.

Comme les Grégoire, ils ont expiré sur la terre étrangère pour avoir aimé la justice et haï l'iniquité.

Comme les Augustin, on les a vus travaillant au milieu de leur rude apostolat, dans des veilles prolongées, et jusque sur leur lit de mort, pour composer des ouvrages qui ont survécu au temps. On les a entendus se proclamer heureux de mourir pauvres, après avoir tout donné, et l'illustre cardinal Manning, que l'Angleterre vient de perdre pouvait parler au XIXe siècle comme parlait au VIIe Jean l'Aumônier, évêque d'Alexandrie (1).

Où, hommes de science, de parole, de vertu, les évêques ont été tout cela. Ils ont épousé la cause, les joies, les épreuves des peuples commis à leur garde ; à l'heure du péril, ils n'ont connu ni la faiblesse, ni la peur, et à ceux qui les suppliaient de s'épargner, de veiller sur leurs jours si précieux, ils répondaient avec les Charles Borromée : « C'est quand il s'agit de mourir, qu'un évêque doit se rappeler qu'il est le premier. »

Voilà vos maîtres et vos modèles, ô jeune évêque ; mais pourquoi aller si loin et remonter si haut ? Rappelez-vous l'histoire de notre Eglise ; contemplez ces nobles et saintes figures de notre épiscopat ; François de Montmorency Laval dont Rome vient de reconnaître solennellement les

(1) « Je vous rends grâces mon Dieu, de ce qu'il ne me reste qu'un tiers de sou, quoique, à mon ordination, j'aie trouvé 4000 livres d'or dans la maison épiscopale d'Alexandrie. » (S. Jean l'Aumônier)

vertus ; Plessis, l'intrépide défenseur de nos saintes libertés ; Bourget, l'homme fort, zélé, charitable et puissant en œuvres ; — je ne cite que quelques noms et ne parle que des morts, — vous pouvez désormais les saluer comme vos illustres ancêtres : *inspice et fac secundum exemplar* (1).

IV

Monseigneur, je dois à une amitié vieille déjà de vingt-cinq ans, d'avoir été appelé à porter la parole dans cette circonstance solennelle et devant cette vénérable assemblée. D'autres l'auraient pu faire avec plus d'autorité ; je l'ai fait avec bonheur, bénissant, dans mon âme, le Très Haut qui glorifie mon frère en l'élevant parmi les chefs de son peuple.

Vous souvenez-vous, Monseigneur, de nos belles années passées dans la Ville Eternelle, de nos pèlerinages aux tombeaux des martyrs et aux chambres des saints, de nos promenades au milieu des vieilles et fortes ruines du Forum, de nos études poursuivies jusque sous les grands arbres des villas romaines ? Jours heureux, inoubliables jours ! Mais, pour moi, un souvenir domine tous ces souvenirs.

(1) Exod., ch. XXV, v. 40.

Apr
un cri
ville
Pape
vatic
de con
et nou
de Rom
Vive
transp
mes q
coulère
battere
pendan
tourner
une si
parlé, il
paisible
« dilecte
mise de
vie de j
paternel
Soyez
Pape et
autour
Vivez lo

(1) M. F.
à Rome.

Après le grand deuil qui avait suivi la mort de Pie IX, un cri de joie venait de retentir d'un bout à l'autre de la ville : « Gloire à Dieu ! le Pape est élu, nous avons un Pape ! » Le peuple s'était porté en foule vers la basilique vaticane, et nous y étions entrés, anxieux, dans l'espoir de contempler l'élu du Seigneur. Les heures s'écoulaient, et nous attendions toujours. Enfin, il parut pour donner de Rome sa bénédiction à l'univers. « Vive Léon XIII ! Vive le Pape ! Vive le successeur de Pierre ! » Quels transports, quel enthousiasme chez les trente mille hommes qui se pressaient dans le temple ! quelles larmes coulèrent alors de nos yeux, et quelle émotion sainte fit battre nos cœurs ! Qui vous eût dit alors, Monseigneur, pendant que vous l'acclamiez, que ce même Pontife tournerait un jour ses regards vers vous, et vous confierait une si belle partie de son immense troupeau ? Oui, il a parlé, il vous a fait pasteur dans ces champs fertiles et ces paisibles vallées ; il vous a nommé son bien-aimé fils « *dilecte Fili,* » et je sais qu'aujourd'hui même, par l'entremise de celui qui a tenu une si grande place dans votre vie de jeune homme et de prêtre (1), il vous envoie sa plus paternelle bénédiction.

Soyez donc béni, cher et vénéré Seigneur, béni du Pape et de Dieu, vous qui, désormais, allez répandre autour de vous tant de bénédictions et tant de grâces. Vivez longtemps, entouré de cette sympathie dont vous

(1) M. Palin d'Abonville, P. S. S., supérieur du Collège Canadien à Rome.

venez de recevoir de si nombreux et de si touchants témoignages. Que Marie, la Reine des Apôtres, veille sur vous, vous protège et vous guide, et que le Seigneur vous rende fort, pour porter toujours sans fléchir ce grand honneur et ce grand fardeau !




PI
que co
pains e
par des
touchar
jadis, r
au mini

A la
donnée
bénit la
il place
alors a
conduit
chœur d
pastoral
soleunel

Puis l

VI

Suite de la cérémonie du sacre

 PRÈS ce remarquable sermon, la cérémonie du sacre continue. Au moment de l'offertoire, Mgr Emard vient déposer aux pieds de l'évêque consécrateur, deux flambeaux allumés, deux pains et deux barils de vin. Ces offrandes, portées par des prêtres assistants, rappellent l'ancienne et touchante coutume des premiers chrétiens qui, jadis, remettaient devant l'autel les dons destinés au ministre du culte.

A la fin de la messe, lorsque la bénédiction a été donnée aux fidèles par l'évêque consécrateur, celui-ci bénit la mître et les gants du nouvel évêque, puis il place la mître sur la tête de l'évêque consacré, et alors a lieu l'intronisation. Mgr Fabre, sans mître, conduit Mgr Emard au trône qui est placé dans le chœur du côté de l'Evangile, et lui met le bâton pastoral à la main gauche en entonnant le chant solennel du " *Te Deum.* "

Puis le nouvel évêque, qui est maintenant revêtu

de la plénitude du sacerdoce, descend, mitre en tête, la crosse à la main, les degrés du trône, donnant, pour la première fois, la bénédiction à toute l'assistance à genoux devant lui, et pendant que le chœur chante l'hymne de gloire, il parcourt l'église, appelant sur tous les bénédictions du Seigneur ; et, sortant sur le perron de la cathédrale où se presse la foule qui n'a pu pénétrer dans le temple, il la bénit solennellement.

Grand spectacle qui émeut tous les cœurs et fait couler bien des larmes !

Au premier rang de la grande allée de l'église, quatre sièges avaient été réservés pour les membres les plus proches de la famille de Mgr Émard : son digne père, sa digne mère, son frère M. J. U. Émard et son beau-frère M. Mercille. En revenant, Monseigneur s'arrête près d'eux et, avec une émotion bien facile à comprendre et partagée par tous ceux qui se trouvent à sa Grandeur, Elle leur donne son anneau à baiser, en invoquant pour ces chers témoins de son élévation les faveurs célestes.


Près de lui encore se trouvait, parmi les prêtres qui l'assistaient, un père Oblat, ayant un double titre à son affection : son frère ; dans une des tribunes élevées près du chœur, priaient, les yeux voilés de larmes, trois religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie, ses trois sœurs. Quelle sainte joie devait remplir les cœurs de cette belle famille bénie de Dieu.

Revenu à l'autel, Mgr Emard, mitre en tête, répète par trois fois, en faisant trois génuflexions devant l'évêque consécrateur : *Ad multos annos*, avec une intonation de plus en plus élevée. Puis on lit l'Évangile qui termine la cérémonie du sacre.



VII

Adresse du clergé du diocèse de Valleyfield à Mgr Emard et réponse de
Monseigneur

EST à ce moment que M. l'abbé Demers, curé de la paroisse d'Ormsdown, présente à Monseigneur, au nom du clergé du diocèse de Valleyfield, l'adresse suivante :

Monseigneur,

Je me déclare impuissant à exprimer les sentiments de joie, d'admiration, d'espérance dont sont animés mes vénérés collègues et tous les bons catholiques du nouveau diocèse de Valleyfield, en vous voyant paraître au milieu d'eux, et en vous souhaitant la plus cordiale bienvenue.

Le jour qui nous éclaire est pour nous un jour de bonheur. Et comment ne pas se réjouir, quand on voit élevé à la dignité épiscopale un prêtre éminent en piété, en doctrine, un prêtre chez lequel l'éclat de la science est rehaussé par une modestie parfaite, par la douceur et le charme de ses manières, par les

plus de
rendons
de Mon
naissance
Romain.
dies qua

Monse
nouveau
bien sig
ne nous
C'est vo
aux des
question
Sentinel

Monse
dans vot
nous réc
de vos an
seconder
cherons e
évêque, e
dont par
être unis
au bois st
devienne
fondues e
Nous trav
bonheur,
le bien de

plus délicates et les plus exquises qualités du cœur ? Aussi rendons-nous grâce à l'épiscopat de la province ecclésiastique de Montréal qui a fixé son choix sur vous ; aussi, notre reconnaissance remonte-t-elle jusqu'au trône auguste du Pontife Romain. Nous pouvons donc nous écrier aujourd'hui ; *Hæc dies quam fecit Dominus exultemus et letemur in eâ.*

Monseigneur, devant marcher à la tête du clergé de ce nouveau diocèse, vous avez inscrit sur votre drapeau les paroles bien significatives : « *Video ut faciam.* » *Video* : votre nom ne nous dit-il pas que vous êtes devenu la sentinelle de Dieu ? C'est vous qui serez chargé de répondre à l'ange qui préside aux destinées de l'Eglise de Valleyfield, de répondre à la question faite chaque matin, sur les hauteurs de l'éternité : Sentinelle, qu'avez-vous aperçu ?

Monseigneur, vous verrez tout ce qu'il y aura à faire de bien dans votre diocèse, et nous, votre clergé et vos collaborateurs, nous réclamons notre part dans l'exécution de ces paroles de vos armoiries, « *ut faciam.* » Nous nous empresserons de secourir toutes vos vues et toutes vos entreprises. Nous marcherons en accord avec les pensées et les sentiments de notre évêque, et nous nous efforcerons de réaliser la douce harmonie dont parle saint Ignace, quand il dit que les prêtres doivent être unis à leurs évêques, comme les cordes d'une harpe le sont au bois sur lequel elles doivent vibrer, afin que chaque Église devienne comme un seul cœur, où toutes les voix et les âmes fondues ensemble, présentent dans l'unité une mélodie divine. Nous travaillerons, Monseigneur, et constamment, à faire votre bonheur, à alléger le lourd fardeau que vous avez accepté pour le bien des âmes, par notre profonde vénération pour votre per-

sonne, notre ponctuelle exactitude à exécuter vos ordonnances et notre zèle généreux à vous seconder dans toutes vos entreprises.

Monseigneur, tout le clergé et tous les fidèles du diocèse de Valleyfield s'unissent à ma voix pour vous répéter, dans l'enthousiasme de leur joie, ces paroles de la sainte liturgie : *Ad multos et felices annos !* Vivez de longues années pour le bien du troupeau confié à vos soins et pour la gloire et le bonheur de l'Eglise de Ste-Cécile de Valleyfield. *Ad multos et felices annos.*

Monseigneur, malgré la fatigue causée par les émotions qu'il avait éprouvées pendant la longue cérémonie du sacre, voulut répondre de suite à son clergé, Voici sa réponse :

Monsieur le curé,

Je suis profondément touché des sentiments que vous venez d'exprimer dans un langage si sacerdotal, en votre nom et au nom de tous les prêtres du diocèse de Valleyfield. Ce témoignage de sympathie ne me surprend point, cependant. Depuis que la nouvelle de mon élection vous est connue, tous vous m'avez prouvé, à diverses reprises, et de bien des manières, que je pouvais compter sur votre concours le plus actif et le plus dévoué. Vous avez donné à cette pensée une forme admirable, en vous unissant tous ensemble, pour ériger à votre évêque,

dans s
dont v

D'ai
temps,
le zèle
pastor
avez s
que vo
voir en
Dieu l
les mêm

Pou
occasio
et pou
ment e
récipro
tient de
existenc
nos rel
fiance r
dans ch

dans son église cathédrale, ce trône qui symbolise l'autorité, dont vous voulez être l'appui fidèle.

D'ailleurs, je vous connais depuis longtemps ; depuis longtemps, vous voyant à l'œuvre, j'ai pu apprécier, non seulement le zèle que vous déployez dans l'exercice de votre ministère pastoral, mais encore le respect, la docilité, l'affection dont vous avez sans cesse entouré notre vénéré archevêque ; et je sais que votre piété, oubliant l'indignité personnelle et ne voulant voir en moi que l'évêque, envoyé par l'Eglise de la part de Dieu lui-même, suffira pour vous faire continuer à mon égard les mêmes procédés.

Pour moi, monsieur le curé, je suis heureux de saisir cette occasion pour vous le dire solennellement : j'apporte pour vous et pour chacun de vous un cœur rempli d'amour, de dévouement et de confiance. Oui, de confiance, *fide mutuâ*, confiance réciproque. Vous m'avez donné la vôtre, la mienne vous appartient de même, et, à partir de ce jour, le premier de mon existence épiscopale, mon désir le plus ardent est que toutes nos relations soient marquées à ce cachet particulier de confiance mutuelle qui fait que l'évêque compte un ami véritable dans chacun de ses prêtres.



VIII

Adresse du clergé du diocèse de Valleyfield à Monseigneur l'archevêque
de Montréal et réponse de Sa Grandeur



ce moment, M. J. Desmarais, vicaire forain de
St-Louis de Gonzague, lit à Monseigneur l'ar-
chevêque de Montréal l'adresse suivante :

Monseigneur,

Depuis que nous avons appris le grand honneur conféré à l'un des nôtres par Sa Sainteté Léon XIII, nous étions anxieux de l'acclamer. Nous avons hâte de lui prouver que nous étions fiers et heureux que le chef de l'Eglise eût donné un champ plus vaste à son intelligence, une moisson plus digne de son zèle et de son dévouement à la cause de l'Eglise.

Mais à présent nous comprenons que même les plus beaux jours ont leurs tristesses. Avant même que du cœur de vos enfants s'échappe le triste mot : adieu, Votre cœur d'évêque et de père, Monseigneur, l'avait prononcé.

Où
ce mo
cepend
nous p
Mon
cœur
de leu
difficil
nel, po
pour q
vos œu
éclairé,
Agré
inaltéra

A ce
dit à p

« Les
nom de
sens mo
au milie
n'oublie
pour vot
dont vot
Rappo

Oui, adieu ! Quel est celui qui n'a pas connu tout ce que ce mot renferme d'amertume, d'angoisses et de douleurs. Et cependant, aujourd'hui, au moment où il est sur nos lèvres, il nous paraît encore plus amer et plus touchant.

Monseigneur, soyez assuré que, du cœur de vos enfants, du cœur de ceux qui ont essayé, dans la limite de leurs forces et de leurs capacités, de rendre votre tâche moins lourde et moins difficile, une prière constante montera vers le trône de l'Éternel, pour le bonheur et la conservation de Votre Grandeur, et pour que les bénédictions de Dieu continuent à descendre sur vos œuvres, qui proclament si hautement votre esprit sage et éclairé, et qui sont la gloire de notre province.

Agréez, Monseigneur, l'assurance du souvenir profond et inaltérable que conserveront de vos bontés

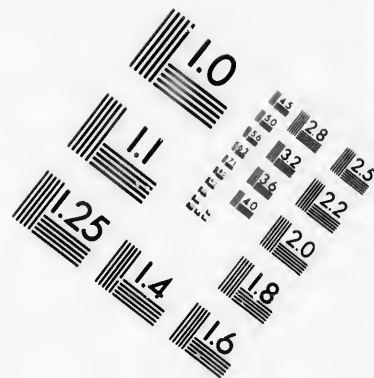
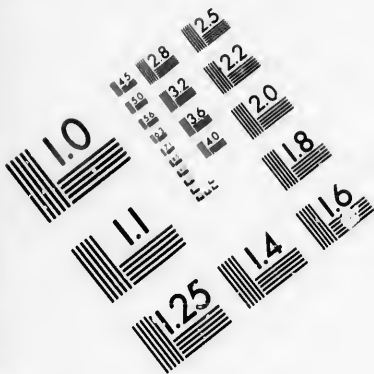
LES PRÊTRES DU DIOCÈSE DE VALLEYFIELD.

A cette adresse, Monseigneur l'archevêque répondit à peu près en ces termes :

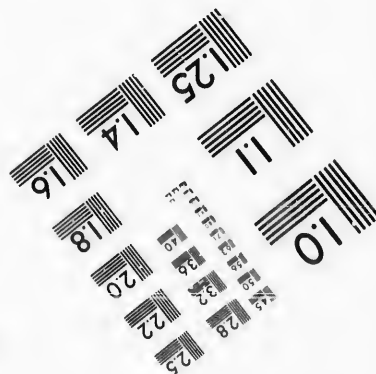
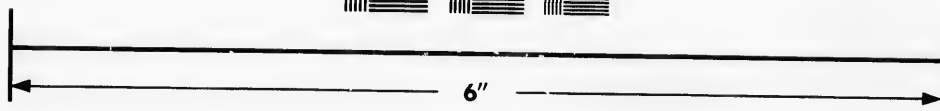
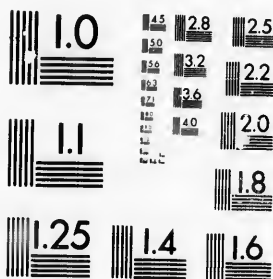
« Les regrets que vous venez d'exprimer si éloquemment, au nom des prêtres du nouveau diocèse de Valleyfield, je les ressens moi-même, et si vous m'assurez que mon souvenir restera au milieu de vous, je puis de mon côté, vous dire que je n'oublierai jamais votre esprit de foi, de docilité et de respect pour votre pasteur, votre dévouement pour les grands intérêts dont vous avez la garde.

Rapportez sur votre nouvel évêque l'affection et la sympa-





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WERSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

18
20
22
25
28
32
36
40

10

thie que vous avez bien voulu me donner pendant dix-neuf ans il en est digne à tous égards, et ma consolation en ces heures de séparations, est de vous savoir confié à la direction d'un évêque dont j'ai pu, pendant plus de onze années, apprécier les qualités comme administrateur, et les vertus comme prêtre.


En entendant la touchante réponse de Monseigneur l'archevêque de Montréal, nous nous rappelions les paroles de l'apôtre S. Paul, envoyant son cher disciple Timothée aux fidèles de Corinthe ; " Je vous envoie Timothée, un fils qui m'est bien cher ; il sera fidèle dans le Seigneur et vous conduira dans les voies que je vous ai indiquées et qui sont celles de Notre-Seigneur Jésus-Christ. "



des s
C'est
offer
aux é
belle
inclin
prélat
cessio
nomb
Du
et de
tente
doit fa
à l'ent
Sous

IX

Le Banquet

ORSQUE la cérémonie du sacre eut pris fin ainsi que la lecture des adresses, le cortège des évêques se reforma pour se rendre au couvent des sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. C'est là que l'hospitalité la plus empressée avait été offerte à sa grandeur Monseigneur l'archevêque et aux évêques qui assistaient Mgr Emard dans cette belle journée. Sur le parcours du cortège la foule inclinée recevait avec bonheur les bénédictions des prélats. Le spectacle qu'offrait cette imposante procession était bien fait pour impressionner l'assistance nombreuse qui se pressait sur son passage.

Du couvent des sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie les Evêques se rendirent en voiture à la tente dressée sur la promenade plantée d'arbres qui doit faire un parc public et se trouve près de la gare, à l'entrée de Valleyfield.

Sous cette tente, très-bien décorée par les soins du

comité d'organisation, était servi le dîner, préparé pour 600 convives. Une grande table destinée aux prélats et aux personnages les plus marquants occupait le fond de la tente, et dominait un peu les sept autres tables placées perpendiculairement et chacune de 80 couverts. La tente était supportée par 35 colonnettes ornées de guirlandes, et chacune d'elles portait le nom d'une paroisse du nouveau diocèse, associant ainsi chaque localité à la fête célébrée à Valleyfield en l'honneur de son premier évêque.

Le service du dîner, dont le mérite de la préparation revient aux sœurs de la Providence (1), a été admirablement fait par les dames de la ville.

Le comité d'organisation des citoyens de Valleyfield a droit aux plus grands éloges pour la prévoyance intelligente, et l'urbanité gracieuse avec lesquelles a été rempli le programme de la réception de Mgr Emard. Tous les habitants méritent les mêmes éloges pour leur empressement à recevoir et loger une telle affluence de visiteurs.

Lorsque Mgr Emard est entré dans la salle du banquet, il a été salué par une salve d'applaudissements et des acclamations répétées qui ont dû lui

(1) Est-il nécessaire d'ajouter que les sœurs de la Providence ont tenu dans cette circonstance à confirmer leurs traditions de charité et qu'elles se sont chargées gratuitement de cette préparation et de la distribution aux pauvres des mets qui restaient.

être bien douces. Ces démonstrations s'adressaient au nouvel élu et étaient la continuation des sentiments développés dans les adresses qu'on lui avait présentées ; elles en étaient l'affirmation spontanée, dont on trouvait sur tous les visages l'expression attendrie.

Mgr Emard, quand le calme fut rétabli, donne lecture d'une dépêche arrivée de Rome, par laquelle le souverain pontife adressait sa bénédiction au nouvel évêque et aux fidèles du diocèse de Valleyfield.

Voici le texte de cette dépêche accueillie par les cris enthousiastes de l'assistance :

[Télégramme]

Rome, 9 Juin 1892.

MGR EMARD, évêque de Valleyfield.

Léon XIII bénit avec effusion Evêque, Clergé, fidèles du nouveau diocèse.

PALIN. OF ROME.

Au moment où le banquet prenait fin, MM. Gault et Grenier, au nom de la *Montreal Cotton Co.*, de Valleyfield, ont présenté à Mgr Emard l'adresse suivante :

To Mgr Emard, Bishop of Valleyfield.

May it please your Lordship,

The Directors of the *Montreal Cotton Company* desire to

offer your Lordship their hearty congratulations in your elevation to the See of Valleyfield and the most respectful assurances of their esteem.

They deem it a cause for much rejoicing that the importance of the town of Valleyfield with which the Company has been for many years connected, and in whose welfare it is deeply interested, has been so signally recognized by being made the seat of a new diocese, and that your Lordship whose choice they sincerely approve has been selected as the first bishop.

They feel confident that your Lordship's presence will greatly serve to increase the harmony and good feeling which has always prevailed between the Company, the Clergy and the Citizens of Valleyfield.

The accompanying gift they desire your Lordship to accept with the best wishes for your own happiness and for a long and successful tenure of your Lordship's exalted position.

A. F. GAULT, Président.
 CHARLES GARTH, Vice-President.
 E. K. GREENE }
 R. L. GAULT }
 J. GRENIER } Directors.
 S. H. EWING }
 J. K. WARD }

Valleyfield, 9 June 1892.

Sa Grandeur répond à cette adresse en anglais d'abord :

Je deviens, dit-il, en résumé, citoyen de votre ville, mais je

ne suis pas un capitaliste, quoiqu'au dire d'un homme d'Etat américain, un évêque puisse représenter la valeur de deux chemins de fer. Quoi qu'il en soit, veuillez être assuré que je joindrai mes efforts aux vôtres pour développer et accroître la prospérité de Valleyfield, dont la Compagnie que vous représentez est un des facteurs les plus importants. Recevez mes remerciements les plus sincères pour l'expression de vos sympathies, et le superbe cadeau que vous venez de m'offrir.

Puis se tournant vers M. Grenier, Monseigneur ajoute en français :

M. Grenier sait trop quels sentiments il m'inspire, pour que je sois obligé de lui adresser un long discours ; je me contenterai de lui dire du plus profond de mon cœur et avec la plus grande gratitude : merci, encore une fois merci.

L'heure du départ du train spécial abrégé : forcé-ment le banquet, et la population de Valleyfield accompagne à la gare les hôtes distingués qui avaient répondu à son invitation.



our eleva-
l assuran-

importance
has been
is deeply
made the
ose choice
bishop.

ence will
ng which
lergy and

to accept
for a long
ition.

t.
President.

ors.

anglais

a, mais je

X

Réception à l'évêché

LE soir même, Mgr Emard voulut que l'évêché fût ouvert à tous ses diocésains, et jusqu'à dix heures, il reçut un grand nombre des habitants de Valleyfield qui lui étaient présentés par M. le cure Santoire. L'affabilité avec laquelle Sa Grandeur adressait à tous un mot gracieux lui a conquis de bien vives sympathies.

Auprès de Sa Grandeur se tenaient Monsieur et Madame Emard, jouissant du grand honneur accordé à leur fils, et hautement félicités par les personnes admises dans le salon de l'évêché.



dès
com
ter
de r
men
Pa
des r
souff
Le
le son
denc
pièce
l'arri
naître
La
religi

XI

Visites aux pauvres

LES malades et les pauvres, est-il besoin de le dire, n'ont point été oubliés dans ces jours d'allégresse générale. Aux malades, Monseigneur réservait, dès samedi, sa première visite, et rien n'était touchant comme de voir la joie de ceux qui, n'ayant pu assister au sacre de leur évêque, avaient la consolation de recevoir de sa bouche des paroles d'encouragement et de consolation.

Partout on s'était ingénié à décorer les chambres des malades de fleurs et de tapis, pour donner à la souffrance l'illusion du bien-être.

Les pauvres ont aussi participé au banquet : dès le soir même et le lendemain, les sœurs de la Providence distribuèrent aux familles malheureuses des pièces de viande et des gâteaux. Aussi tous ont béni l'arrivée de leur évêque, dont ils apprenaient à connaître le cœur compatissant.

La ville de Valleyfield n'oubliera point ces fêtes si religieuses et si touchantes : elle aimera à en con-

server pieusement le souvenir, et de leur côté, les nombreux visiteurs qu'elle a si bien reçus gardent la meilleure impression de cette cité dont ils ont constaté la remarquable vitalité, et pour la prospérité de laquelle ils font les vœux les plus sincères.



AD.

L

au
lui
sée
hon
tion
asso
de r
serv

r côté, les
garderent
nt ils ont
a prospé-
incères.



CHAPITRE V

ADRESSES PRÉSENTÉES A MGR EMARD PAR DIVERSES SOCIÉTÉS

TÉMOIGNAGES DE SYMPATHIE

NOUS rapportons quelques-uns des nombreux témoignages de sympathie qui, à l'occasion de la nomination de Mgr Emard au siège de Valleyfield, sont venus de divers côtés lui fournir la preuve de la satisfaction unanime causée par son élévation. Non seulement c'est un grand honneur pour Mgr Emard, objet de ces démonstrations, mais c'en est un non moins grand pour les associations qui tenaient ainsi à acquitter une dette de reconnaissance ; aussi avons-nous voulu en conserver ici l'expression aussi délicate que bien rendue.

I

Adresse présentée par les membres de la C. M. B. A. (Succursale No 26)
de Montréal

MONSEIGNEUR Emard avait été l'aviseur spirituel de la succursale Saint-Patrice No 26 de cette importante société. Ses membres ne l'ont point oublié et lui ont présenté l'adresse suivante, formulée le 30 mai 1892, dans une réunion dont ils conservent pieusement le souvenir. A cette occasion, les membres de la succursale No 26 ont offert à Monseigneur un souvenir.

Montréal, 23 May 1892.

*To Mgr Emard, first Bishop of Valleyfield, P. Q.
Spiritual adviser of St. Patrick's Branch,
No 26, C. M. B. A.*

May it please Your Lordship, Very Revd. Dear Sir and Brother, St. Patrick's the present Branch No 26 of the Catholic Montreal Benefit Association, of this city, assemble in presence of Your Lordship this evening with a two fold feeling of pleasure and regret at the same time, pleasure, in

the first place, because instead of meeting you only as our spiritual adviser, we gather around you to welcome you as a Bishop, and to express, as best we can, our heart felt joy in seeing you raised to the dignity of a Bishop of Holy Mother Church and claiming Your Lordship as our spiritual adviser and Revd. Brother of Branch 26 of our grand association ; of regret, in the second place, because of our not being able to present you with some substantial proof of the rejoicing of our hearts at your grand and dignified elevation.

And now, Your Lordship, we must pause and say we cannot allow this important event to pass without also giving respectful expression to our unqualified joyful thanks which we would ask Your Lordship to kindly convey to our dearly beloved and saintly Archbishop Fabre, remembering, as we do how kindly he received us on our first organisation in 1883 and favored us with a spiritual adviser, and again, on a second occasion, and even on a third occasion, further proved his kindness and love of heart for all catholic societies when once satisfied that their objects and aims were good and in keeping with the church, by appointing you, Revd. Father, whom we now rejoice to call Bishop, as spiritual adviser of Branch 26.

We now respectfully venture to ask you, Very

ale No 26)

r spiri-
o 26 de
res ne
sse sui-
réunion
A cette
26 out

1892.

P. Q.

l. Dear
Branch
Associa-
f Your
ling of
ure, in


Revd. Sir, as our Bishop spiritual adviser and Revd. Brother, to be pleased to accept from our worthy and esteemed President, Bro. J. L. Jensen, on behalf of Branch 26, Montreal, our little offering, simply to mark our gratification at the high dignity conferred upon our Revd spiritual adviser and beloved Brother, and to which we will add : " That almighty God, who has so kindly bestowed upon you, through His Holiness the Illustrious Pope Leo XIII, the rank and title of Bishop of Holy Church, may be further graciously pleased to bless and spare you for many years of usefulness in your sacred office as first Bishop of Valleyfield. " This is the humble but earnest prayer of your devoted and rejoicing children, and kneeling, we humbly ask Your Lordship to bless your branch collectively, and your loving Brother members individually, and we now respectfully sign, on behalf of branch 26, Montreal, and have the honor to remain

Yours fraternally,

I. J. FINN,	} Chancellors.
JAMES MEEK,	
J. P. NUGENT.	
J. L. JENSEN, President.	
P. KELLY, 1st. Vice-President.	
WM. KERR, 2nd. " "	
T. C. LAWLOR, Rec. Sec.	

II

Adresse présentée par les membres de l'Union Saint-Joseph de Montréal

ES membres de cette société tenaient tout particulièrement à transmettre à Mgr Emard leurs sincères félicitations, car ils n'oublieront pas que Sa Grandeur avait été pendant onze ans, et qu'il était, encore au moment de son élévation à l'épiscopat, leur zélé chapelain.

*A Sa Grandeur Monseigneur J. M. Emard, évêque de
Valleyfield*

Monseigneur,

C'est avec un bien sensible plaisir que l'Union Saint-Joseph s'empresse d'unir sa voix au concert de félicitations qui vous arrivent de toutes parts à l'occasion de votre nomination comme évêque du nouveau diocèse de Valleyfield.

Si les hauts dignitaires ecclésiastiques, vos anciens condisciples, et votre famille sont flattés de

votre nomination, combien les membres de l'Union Saint-Joseph ne doivent-ils pas s'en réjouir, eux qui, pendant onze années, ont eu l'avantage de bénéficier de vos sages conseils, et mérité de votre part une sollicitude et un dévouement tout fraternels.

Nous regrettons sincèrement de perdre vos bons services comme chapelain de notre société, mais d'un autre côté, nous sommes honorés de la confiance que le Saint-Siège a reposée en vous. Cet honneur est d'autant plus grand pour nous, que vous êtes le deuxième de nos chapelains qui aient été élevés sur le trône épiscopal.

En reconnaissance de votre zèle envers notre société et comme preuve que nous avons su apprécier l'intérêt que vous nous avez toujours porté, nous vous prions d'accepter ces vêtements sacerdotaux que vous voudrez bien revêtir le jour de votre consécration.

Nous vous supplions aussi d'offrir à Dieu, dans cette circonstance solennelle, des prières pour le bien-être de nos familles et pour la prospérité de l'Union Saint-Joseph.



Adm



Eman
dans
dress
en an

A Sa

La
jourd'l
grande
Monse
louang

III

Adresse présentée par les élèves de l'Académie de l'Archevêché

LES élèves de l'Académie de l'Archevêché avaient reçu de trop nombreuses marques de sympathie et de dévouement de la part de Mgr Emard, pour ne pas lui offrir leurs vœux de bonheur, dans une circonstance aussi solennelle. Voici l'adresse qu'ils lui ont présentée en français. Une autre en anglais exprimait les mêmes sentiments.

A Sa Grandeur Monseigneur J. M. Emard, évêque de Valleyfield

Monseigneur,

La démarche si honorable que vous faites aujourd'hui en notre faveur nous cause à tous une grande joie. Il tardait aux élèves de l'Académie, Monseigneur, d'unir leurs voix au concert de louanges et d'actions de grâces qu'a provoqué

vous voir et de bénéficier de vos bienveillantes paroles qui font tant de bien à nos cœurs.

Nous avons aussi, Monseigneur, à vous offrir un petit présent qui vous rappellera notre souvenir chaque fois que vous célébrerez les augustes mystères.

En terminant, permettez-nous aussi, Monseigneur, de réclamer le bienfait de votre bénédiction, persuadés qu'elle sera pour nous et pour nos familles le gage des plus heureux fruits de salut.

Vos enfants reconnaissants,

LES ELÈVES DE L'ACADÉMIE DE L'ARCHEVÊCHÉ.

Montréal, 1892.



IV

Résolution adoptée par l'Union Saint-Joseph à St-Roch de Québec

LES membres de l'Union Saint-Joseph, à St-Roch de Québec, ont voulu joindre leurs félicitations à celles de leurs collègues de Montréal.

Extrait d'une résolution adoptée à une séance régulière des membres de l'Union Saint-Joseph à St-Roch de Québec, tenue le 7 avril 1892.

Proposé par Joseph Beauchamp, secondé par J. B. Drouin et résolu :

Que l'Union St-Joseph à St-Roch de Québec, a appris avec plaisir l'élévation de Monsieur le chanoine J. M. Emard, chapelain de l'Union St-Joseph de Montréal, à la dignité d'Evêque de Valleyfield, et s'empresse, à sa première réunion, d'offrir à Sa Grandeur, ses plus sincères félicitations.

Que copie de la présente résolution soit transmise à Sa Grandeur Monseigneur Emard, en témoignage

de re
socié
1882,
succè

Québe

de reconnaissance de son bienveillant accueil à notre société, lors de notre visite à Montréal, le 5 juillet 1882, ainsi que pour l'intérêt qu'il a toujours pris au succès des Unions St-Joseph.

Certifié correct,

J. E. MARTINEAU, Président,

U. St. J. St-R, Q.

J. B. DROUIN, Sec. Arch.,


U. S. J. St. R., Q.

Québec, ce 8 avril 1892.



V

Résolution adoptée par les membres de la C. M. B. A. (Succursale No 101)
de Trois-Rivières

ES membres de cette succursale ont voulu se rappeler, en cette mémorable circonstance, au souvenir de l'aviseur spirituel de leurs confrères de Montréal, et s'associant à la fête de ce grand jour, ils ont adopté la résolution suivante, communiquée à Mgr Émard par le secrétaire archiviste, M. J. O. Desilets, dans les termes ci-après :

Monseigneur,

Ci-joint permettez-moi de vous transmettre copie d'une résolution passée par les membres de notre succursale, à leur assemblée du 20 du courant, vous félicitant au sujet de votre élévation au siège épiscopal du nouveau diocèse de Valleyfield.

J'ai l'honneur d'être, Monseigneur,

Votre très humble serviteur,

J. O. DESILETS, Sec. Archiviste,

Succursale No 101, C. M. B. A.

Trois-Rivières, 23 mai 1892.

A l'assemblée régulière des membres de la succursale No 101, C. M. B. A. de la cité des Trois-Rivières, tenue le 20 mai 1891, la résolution suivante fut adoptée.

Proposé par le frère Aimé Lantier,

Secondé par le frère L. P. Normand :

Que les membres de la succursale St-Joseph No 101, C. M. B. A. de la cité des Trois-Rivières, ont appris avec plaisir, l'élévation du révérend Messire J. M. Emard, au siège épiscopal de Valleyfield.

Et qu'ils sont heureux, en cette occasion, d'offrir au nouvel évêque, membre de l'association catholique de Secours Mutuel, l'humble hommage de leurs félicitations sincères, pour l'insigne honneur qui vient de lui être conféré par le Saint-Siège, qui s'est plu à reconnaître les hauts mérites et les grands talents de M. l'aviseur spirituel de la succursale No 26, C. M. B. A. de la cité de Montréal.

J. O. DESILETS, Sec. Archiviste,

Succursale No 101, C. M. B. A.



VI

Adresse présentée par les orphelines de l'Hôpital de la Providence de
Valleyfield

C'EST le 12 juin que Mgr Emard a fait sa visite à l'Hôpital de la Providence dont nous avons déjà parlé dans la notice sur Valleyfield. Les orphelines que les sœurs de Charité de la Providence y ont recueillies ont présenté à Sa Grandeur l'adresse suivante :

*A Sa Grandeur Monseigneur J. M. Emard, évêque de
Valleyfield.*

Monseigneur,

Depuis le jour où la rumeur publique nous a apporté l'heureuse nouvelle de votre promotion à l'épiscopat, pour le soin tout particulier de nos âmes, le nom de Votre Grandeur fait battre nos cœurs de joie ; et nous soupirions après le moment

où
vo
pie
C
acc
E
tou
Vo
cou
pas
acel
mai
daig
tes
jusq
O
reus
dign
sur
aimé
ceux
Si
nos
qui
heure
tés
qui
de bo

où il nous serait donné de jouir de l'honneur de votre présence. Il nous tardait de déposer à vos pieds nos respectueux hommages.

Cette faveur si ardemment désirée nous est enfin accordée !

En cette solennelle et glorieuse circonstance où tout un peuple heureux et confiant, vénérant en Vous, Monseigneur, *Celui qui vient au nom de Dieu*, courbe avec transport la tête sous votre houlette pastorale... En ce jour où la foi et l'amour vous acclament comme un roi, parce que vous portez en main le Sceptre du Divin Pasteur, Votre Grandeur daigne se souvenir des plus faibles, des plus petites brebis de son troupeau, et veut bien venir jusqu'à elles.

Oh ! Monseigneur, que vous nous rendez heureuses ! C'est donc bien le bon Maître qui, par son digne représentant, vient régner spirituellement sur notre ville et notre diocèse, puisque notre bien-aimé Evêque a des prédilections marquées pour ceux qui souffrent.

Si nous n'avions appris depuis longtemps à chérir nos malheurs, et à adorer la main miséricordieuse qui nous frappe, nous bénirions assurément à cette heure une infortune qui nous rend l'objet des bontés et de la bienveillance paternelle de Celui en qui repose désormais tous nos espoirs d'avenir et de bonheur.

Partout autour de Votre Grandeur s'élève un concert de félicitations et de louanges aussi sincères que méritées ; nous n'aurions osé mêler nos timides accents à des voix si puissantes, si votre charité évangélique à notre égard n'eût ouvert et dilaté des cœurs que vous possédez déjà tout entiers.

Agrérez donc, Monseigneur, l'hommage de notre respect profond uni à l'amour le plus tendre et le plus vrai.

Soyez assuré que, fidèles aux devoirs sacrés de la reconnaissance (et de la piété filiale, les pauvres et les orphelins de l'Hôpital de la Providence adresseront tous les jours au Ciel des prières ferventes pour le bonheur personnel de Votre Grandeur, la prolongation de ses jours précieux et l'heureux succès de son ministère pastoral.

HÔPITAL ST-VINCENT DE PAUL.

Valleyfield, 12 juin 1892.



Adr



élèv
l'adr

A

Pe
St-Jo
pour
même
de pr
Gra

VII

Adresse présentée par les élèves du Collège Commercial de Ste-Cécile

LORS de la première visite de Mgr Emard au Collège Commercial de Ste-Cécile que dirigent avec tant de zèle les religieux de Ste-Croix, les élèves de cette maison ont présenté à Monseigneur l'adresse suivante :

A Sa Grandeur Monseigneur J. M. Emard, premier évêque de Ste-Cécile de Valleyfield.

Monseigneur,

Permettez aux élèves du collège commercial St-Joseph de s'unir à tous vos autres diocésains pour vous offrir la bienvenue la plus cordiale en même temps que l'expression de leurs sentiments de profond respect et d'affection sincère.

Grande a été la joie que nous avons ressentie en

élève un
si sincè
Mer nos
si votre
ouvert et
tout en-

de notre
dre et le

rés de la
uvres et
e adres-
erventes
neur, la
heureux

PAUL.

apprenant que le Saint-Père avait fait de notre ville naissante un siège épiscopal.

De même nous sommes-nous vivement réjouis, lorsque nous avons appris que le premier titulaire serait le vénéré chancelier du métropolitain de la province ecclésiastique de Montréal.

Aujourd'hui, Dieu en soit béni, ce grand événement s'est réalisé, et nous avons été les heureux témoins des cérémonies imposantes par lesquelles l'Eglise a donné à votre personne sacrée la plénitude du sacerdoce.

Que Votre Grandeur daigne agréer nos humbles et chaleureuses félicitations pour l'insigne honneur qui vient de lui être conféré, honneur mérité par les services éminents qu'elle a rendus à l'archidiocèse depuis qu'elle y occupait une place de confiance auprès de Sa Grandeur Monseigneur Fabre.

Oui, Monseigneur, nous vous félicitons de la sublime dignité dont vous êtes revêtu et qui fait de vous, désormais, le pasteur et l'évêque de plusieurs milliers de fidèles.

Si le divin Sauveur disait qu'il connaissait ses brebis et qu'elles le connaissent en entendant sa voix, votre blason, Monseigneur, annonce la vive sollicitude et les soins tout particulièrement vigilants que vous déployerez à l'égard de vos ouailles à l'imitation du divin Maître.

Mais permettez-nous de rappeler à Votre Grandeur que la tendresse de Notre Seigneur se manifestait surtout en faveur de la jeunesse et de l'enfance, car il disait à ses apôtres de laisser venir à lui les enfants.

C'est avec la confiance et l'empressement de ces enfants privilégiés qui étaient admis auprès de sa personne adorable, que nous nous approchons de vous, Monseigneur, puisque nous vénérons en votre auguste personne le représentant du Sauveur lui-même. Nous entendrons votre voix de Père, de Docteur et de Juge, et nous nous soumettrons sans hésitation à ses enseignements, à ses ordonnances.

Croyant pleinement que l'Esprit-Saint a placé les évêques pour régir l'Eglise de Dieu, nous nous montrerons toujours dociles aux avis et aux injonctions de notre bien-aimé pontife.

En montant sur le trône de la nouvelle Cathédrale de Ste-Cécile, vous nous apportez, Monseigneur, des bénédictions spéciales. Nous les demandons, ces favours célestes, pour nous-mêmes, pour nos dévoués professeurs et pour nos parents chéris.

En retour nous offrons à Votre Grandeur, les vœux et les souhaits que nos cœurs forment pour sa prospérité et son bonheur.

Vivez longtemps au milieu de nous, Monseigneur, que votre carrière épiscopale qui s'annonce pleine

d'espérance et d'avenir, soit remplie de joie et de consolations spirituelles !

Puisse le ciel vous accorder une santé vigoureuse pour que vous puissiez soutenir les travaux multiples de l'épiscopat.

Mais le souhait le plus ardent que nous fassions en ce moment est celui d'un succès complet dans toutes les œuvres que vous entreprendrez pour le bien des âmes, et spécialement, dans l'exercice du zèle que vous déploierez pour la cause sacrée de l'instruction chrétienne de la jeunesse.

Tels sont, Monseigneur, les sentiments qui se pressent dans nos âmes en ce moment où nous sommes honorés de votre présence ; veuillez en agréer la sincère expression et nous accorder la bénédiction épiscopale.

LES ELÈVES DU COLLÈGE COMMERCIAL
DE STE-CÉCILE.



Adre


visi
les
prés

A Sa

Le
solitu
Nos c
entho
nore c
nous s
heur

VIII

Adresse présentée par les maîtresses et les élèves du couvent de
Ste-Cécile de Valleyfield

N sait que les sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie tiennent le pensionnat de Ste-Cécile de Valleyfield. Lors de la première visite de Mgr Emard à cette importante institution les maîtresses et les élèves de ce pensionnat ont présenté à Sa Grandeur l'adresse suivante :

*A Sa Grandeur Monseigneur J. M. Emard, évêque de
Valleyfield.*

Monseigneur,

Le bonheur plane aujourd'hui sur notre humble solitude et l'illumine de ses rayons les plus purs. Nos cœurs en sont tout inondés et saluent avec enthousiasme la Grandeur de celui que l'Eglise honore de la dignité épiscopale. Oh ! oui, Monseigneur, nous savourons, dans l'intime de nos âmes, le bonheur insigne que nous avons d'être les enfants

privilégiés d'un aussi digne Pontife. Soyez assuré, Monseigneur, que cette petite famille vous vénèrera, vous aimera et priera pour vous.

Longues années, heureuses années, bon et vénéré Père, voilà ce que toutes ici, Maîtresses et Elèves, demandent pour vous au ciel.

Nous vous accueillons comme l'envoyé de Dieu même et la foi nous dit que vous venez à nous les mains pleines de grâces et de bénédictions.

Daignez donc nous bénir, O notre premier pasteur, et veuillez croire que votre extrême condescendance a fait de ce jour un des plus beaux jours de notre vie.

LES MAÎTRESSES ET ELÈVES DU PENSIONNAT
DE STE-CÉCILE DE VALLEYFIELD.



mand
souven
Siège
prise d
fié à sa
cet imp



CHAPITRE VI

MANDEMENT D'ENTRÉE DE MONSIEUR J. M. EMARD



NOUS publions le premier mandement adressé par Monseigneur Emard aux fidèles du nouveau diocèse de Valleyfield. L'insertion de ce mandement dans ces pages destinées à perpétuer le souvenir des fêtes de l'élection de Sa Grandeur au Siège de Valleyfield était tout indiquée. C'est la prise de possession, par le pasteur, du troupeau confié à sa direction. Il n'est que juste de rapporter ici cet important document.

MANDEMENT D'ENTRÉE
DE
MGR J. M. EMARD
PREMIER EVEQUE DE VALLEYFIELD

JOSEPH-MÉDARD ÉMARD, PAR LA GRACE DE
DIEU ET DU SIÈGE APOSTOLIQUE, EVÊQUE DE
VALLEYFIELD.

*Au clergé séculier et régulier, et à tous les fidèles de
notre diocèse,
Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur*

I

Nos Très Chers Frères,

MONSEIGNEUR l'archevêque de Montréal vous
apprenait récemment que, sur sa propre de-
mande, le Saint-Siège avait daigné, par des

bulle
ayan
entie
parti
nouv
actue
dreni
tingd
l'arch
qui, l
à la f
Ce
deven
Men
de l'il
de l'é
Nous
l'église
Ste-Cé
église
les év
Nous a
tion q
muniq
Christ.
être té
et de r

bulles datées du 5 avril dernier, ériger un diocèse ayant pour siège la ville de Valleyfield. Formé tout entier dans celui de Montréal, et continuant à faire partie de la province ecclésiastique de ce nom, le nouveau diocèse se compose de trente-cinq paroisses, actuellement réparties dans les cinq comtés de Vaudreuil, Soulanges, Châteauguay, Beauharnois et Huntingdon. Dans la même lettre pastorale, Monseigneur l'archevêque vous faisait connaître le nom de celui qui, le premier, allait occuper le siège, et présider à la fondation du diocèse de Valleyfield.

Ce qui vous était alors annoncé est maintenant devenu de toute manière un fait accompli.

Mercredi, le 8 juin, jour qui rappelle le souvenir de l'illustre Mgr Bourget, et qui est l'anniversaire de l'érection du siège archiepiscopal de Montréal, Nous avons pris solennellement possession de l'église devenue, par ce fait, la cathédrale de Ste-Cécile de Valleyfield. Le lendemain, dans notre église cathédrale, étant assisté par Nos Seigneurs les évêques de Sherbrooke et de St-Hyacinthe, Nous avons reçu l'imposition des mains et l'onction qui Nous ont fait pontife, en Nous communiquant la plénitude du sacerdoce de Jésus-Christ. Un grand nombre parmi vous ont pu être témoins des cérémonies pleines de grandeur et de majesté, aussi imposantes que remplies des

significations les plus élevées, dont l'Église a voulu, pour l'édification des fidèles, entourer le sacre d'un évêque. Les pompes qui ont accompagné un événement aussi glorieux pour vous, auront, sans aucun doute, produit dans vos âmes chrétiennes des impressions vives, profondes et durables ; elles ont ranimé votre piété, votre amour pour l'Église, et fait jaillir les accents d'une ardente reconnaissance pour Dieu, qui a fait ces grandes choses.

Pénétré des mêmes émotions, dominé par les mêmes sentiments, Nous venons, Nos Très Chers Frères, épancher pour la première fois notre cœur dans le vôtre, et Nous entretenir avec vous de cette grande œuvre qui s'inaugure aujourd'hui, sous l'action de la grâce de Dieu, pour la sanctification des âmes et la gloire de l'Église.

II

Par l'érection d'un diocèse, l'Église de Jésus-Christ continue de remplir la mission qui lui a été confiée par son divin fondateur, et qui l'oblige à implanter dans le monde entier le règne de l'Évangile, en multipliant ses foyers d'action selon l'opportunité des circonstances. Cette œuvre de perpétuelle extension a été commencée par les apôtres, se

par
les
pos
con
ce n
de l
jour
à la
évêq
la g
à la
de m
été l
sur
dém
titul
deven
quer
vigor
L'é
seuler
réalis
chréti
infatig
de pl
avec p
foi et

partageant l'univers pour propager la Foi dans tous les pays connus. Leurs nombreux successeurs, préposés chacun à une partie restreinte du monde, ont continué sans relâche l'entreprise évangélique. Grâce à leur action constante et à la direction suprême de leur chef commun, l'Église, accomplissant chaque jour de nouveaux progrès, subdivise les pays conquis à la Foi, et place partout, à la tête des diocèses, des évêques, pour diriger les fidèles, leur communiquer la grâce des sacrements et les rattacher directement à la chaire de Pierre. Telle est l'histoire religieuse de notre propre pays. Après celui de Québec qui a été le berceau de toute la civilisation chrétienne sur ce continent, le diocèse de Montréal s'est démembré plusieurs fois, à la prière même de son titulaire, pour donner naissance à d'autres sièges devenus autant de points d'appui pour communiquer à la religion catholique un nouvel et plus vigoureux essor.

L'érection d'un diocèse, en effet, ne comporte pas seulement l'affirmation éclatante de l'extension déjà réalisée par la foi catholique au milieu d'un peuple chrétien, elle n'atteste pas seulement la vitalité infatigable de l'Église, elle crée, pour elle, un foyer de plus pour l'activer davantage et faire jaillir avec plus d'éclat et d'abondance les lumières de la foi et les ardeurs de la charité divine. Par le diocèse

nouveau, une famille est fondée, s'ajoutant à toutes celles qui déjà composent le royaume de Jésus-Christ sur la terre. Cette famille a ses membres déterminés, son organisation particulière, sa vie propre et indépendante, sa discipline intérieure ; elle a ses lois, son chef. Ce diocèse, selon le langage du Pontifical Romain, forme une Église, un peuple à part dont la direction appartient à un successeur des apôtres (1).

En détachant de Montréal, comme un fruit parvenu à sa maturité, le diocèse érigé désormais sous le nom de Valleyfield, le Souverain Pontife a donc reconnu la fertilité et la vigueur de l'arbre au pied duquel va germer et grandir le grain de sènevè qui, lui-même, renferme dans sa petitesse assez de ressources, de forces vives et de garanties pour justifier sur son avenir les plus belles espérances.

Vous devez, Nos Très Chers Frères, vous estimer heureux et fiers d'avoir attiré sur vous les regards du Chef suprême de l'Église et d'avoir été trouvés capables de former une famille diocésaine distincte, et c'est sans doute dans les sentiments de la plus vive gratitude envers Notre Saint-Père le Pape que vous avez accueilli cette heureuse nouvelle.

(1) Ad regendam Ecclesiam tuam et plebem tibi commissam. (Pont. Rom.)

III

Hélas ! plutôt au Ciel que la miséricorde de Dieu et la bienveillance du Siège Apostolique eussent désigné, pour le placer à la tête de ce nouveau diocèse, un prêtre moins indigne, et plus en état de remplir avec fruit la charge redoutable d'évêque et de pasteur.

Nous vous en faisons l'aveu bien sincère, Nos Très Chers Frères, c'est l'âme écrasée sous le poids d'une insurmontable frayeur que, sur l'injonction qui Nous en a été faite, Nous Nous sommes incliné pour recevoir sur nos faibles épaules le fardeau de l'épiscopat.

Et comment aurait-il pu en être autrement ? Pouvions-Nous oublier nos misères et notre faiblesse en présence d'une dignité aussi sublime, de pouvoirs aussi terribles, de responsabilités aussi lourdes et aussi étendues.

Par l'imposition des mains et l'onction sacramentelle, l'évêque reçoit la plénitude du sacerdoce ; il hérite, par là même, de la mission et de la puissance des apôtres. Il devient leur successeur et légitime héritier. Comme eux, il est élevé au-dessus

de terre pour traiter avec Dieu au nom des hommes dont il offre les dons et les sacrifices (1). Il est fait lieutenant, ambassadeur de Jésus-Christ, qui lui donne une mission nouvelle, plus étendue que celle du sacerdoce, et qui lui permet l'administration de tous les sacrements. Désormais il a le pouvoir de donner le Saint-Esprit, de communiquer ses grâces et ses dons dans toute leur vertu et leur abondance. Ayant le pouvoir de remonter et de puiser jusqu'à la source même du sacerdoce qui est Jésus-Christ (2), il se servira de sa toute-puissance spirituelle pour perpétuer dans le monde les bienfaits de ce sacerdoce, en multiplier les dépositaires et se faire générateur de prêtres.

L'évêque participe donc à la puissance apostolique. Rangé au nombre des successeurs des apôtres, il porte avec raison le titre de prince de l'Église (3).

Voilà, certes, une grande et sublime dignité (4) !

Il ne nous appartient pas et il ne dépend en aucune manière de notre insuffisance d'en diminuer la gloire ou d'en amoindrir l'éclat. Le caractère épis-

(1) *Omnis Pontifex, ex hominibus assumptus pro iis constituitur in iis quæ sunt ad Deum ut offerat dona et sacrificia.* (Heb. 5-1.)

(2) *Christus est fons totius sacerdotii.* (S. Th.)

(3) *Ecclesiæ principes et apostolorum successores ac potestatis illorum participes.*

(4) *Magna certe et sublimis Episcoporum dignitas.* (III Conc. Queb.)

copal
digni
ce car
la cor
son be
Cett
t-elle
surtou
gnité e
plus r
deau d
mêmes

Prépo
son Égli
d'âmes ;
toutes ce
le soin.
connaître

(1) Principi
(Brev.)

(2) Onus ip

(3) Spiritus
20-28).

(4) Ultimun

copal existe dans toute sa réalité divine malgré l'indignité plus ou moins grande de celui qui l'a reçu : ce caractère, comme celui même du baptême ou de la confirmation, il le portera éternellement pour son bonheur ou pour sa honte (1).

Cette considération, Nos Très Chers Frères, n'offre-t-elle pas de quoi remplir de terreur notre âme, surtout si Nous songeons que, dans l'évêque, la dignité entraîne les obligations les plus graves et les plus rigoureuses, faisant de l'épiscopat un fardeau dont le poids serait redouté des anges eux-mêmes (2).

IV

Préposé par le Saint-Esprit au gouvernement de son Église (3), l'évêque en est le pasteur ; il a charge d'âmes ; il est tenu sur son salut éternel de sauver toutes celles dont le Pasteur suprême lui a dévolu le soin. Il a son troupeau à lui qu'il est obligé de connaître (4), et dont il doit paître les brebis et les

(1) Principem fecit eum ut si illi sacerdotii dignitas in æternum. (Brev.)

(2) Onus ipsis angelicis humeris formidandum.

(3) Spiritus Sanctus posuit Episcopos regere Ecclesiam Dei. (Act 20-28).

(4) Ultimam omnium cognosce Ecclesiam tibi commissam (I. Pet. 5-2).

agneaux (1). Père spirituel de la grande famille qui compose son diocèse, il a pour devoir de nourrir ses enfants, de leur rompre le pain de la vérité, de leur communiquer abondamment, par l'onction de ses prières et la vertu des sacrements, les grâces de Jésus-Christ. Tenu, en vertu même de sa mission et de son autorité, de veiller sur le dépôt de la Foi et d'empêcher que l'erreur n'en détache une parcelle (2), il doit en même temps remplir l'office d'un évangéliste, c'est-à-dire exercer ce ministère divin de la prédication qui répand, affermit et perpétue la doctrine de Jésus-Christ, en la préservant de toute interprétation fautive et mensongère (3).

A l'évêque encore est confié, d'une manière spéciale, le soin de veiller au maintien de la morale (4) et de la discipline chrétienne, et de garder au sein de son peuple l'observation régulière des lois de Dieu et des préceptes de l'Église, et de faire fleurir partout la piété. Entre ses mains se trouve déposé le pouvoir de lier et de délier les consciences ; il est non seulement législateur ; il est

(1) *Pascite qui in vobis est grege[m] Dei.* (Pet. 5-2).

(2) *Depositum custodi.* (Tim. 6-20).

(3) *Episcopum oportet interpretari.* (Pont. Rom.)
Euntes docete... (Matth.)

(4) *Mores instrue.*

de c
 tuel
 men
 justic
 le ro
 L'év
 office
 soust
 lourd

En
 lice
 d'anim
 et de
 le con
 dire à

Les
 Nous
 charg
 d'app
 reuse

(1) Ep
 (2) Qu
 (3) M
 sius Epis

de droit divin établi juge dans le domaine spirituel (1). A son tribunal doivent régner exclusivement dans la fermeté et la douceur, la vérité et la justice pour le bien de la paix. " Qui donc, s'écriait le roi Salomon, qui pourra juger ce peuple " ? (2). L'évêque, dans la nouvelle alliance, est tenu à cet office ; c'est une charge à laquelle il ne peut se soustraire et qui rend plus pénible encore et plus lourd le fardeau de l'épiscopat.

Enfin, désigné pour être l'un des chefs de la milice sacrée, l'évêque contracte encore l'obligation d'animer par sa parole, de soutenir par son exemple et de secourir par ses prières ceux qu'il dirige dans le combat et qu'il doit mener à la victoire, c'est-à-dire à la sainteté et au salut.

Les obligations qui pèsent sur l'évêque et dont nous venons d'énumérer les plus graves, font de la charge pastorale ce que saint Jérôme ne craint pas d'appeler la chose la plus difficile et la plus onéreuse qu'il y ait sur cette terre (3).

(1) *Episcopum oportet judicare.* (Pont. Rom.)

(2) *Quis poterit judicare populum istum ?* (3 Reg. 3-9).

(3) *Nihil in hac vita et maxime hoc tempore difficilius et laboriosius Episcopi officio.* (Hier.)

V

Et cependant, Nos Très Chers Frères, avant de recevoir la consécration qui allait Nous élever au rang même des apôtres et Nous constituer l'un de leurs successeurs, prosterné aux pieds de notre vénéré métropolitain et en réponse aux questions qu'il Nous posait au nom de Dieu et de l'Église, Nous avons dû prendre l'engagement solennel et promettre, sous la foi du serment, de remplir tous ces devoirs avec une entière et constante fidélité. Puis, après l'imposition des mains, la tête encore humide de l'onction du Saint-Chrême, ayant reçu dans notre âme le caractère de Pontife, comme insignes particuliers de la dignité épiscopale, Nous avons revêtu les ornements dont la forme et l'usage Nous rappelleront constamment ce que Nous devons être et ce que Nous devons faire pour remplir toute la mission qui Nous est imposée.

Ah ! Nos Très Chers Frères, si Nous devons ne compter que sur nos propres lumières et nos propres forces en présence d'une œuvre semblable, Nous serions, de prime abord, convaincu de notre

im
tre
say
N
No
san
dan
d'é
éle
men
d'ab
été
l'Ég
adm
saill
solenn
prop
remp
dont
pour
obten
Ou
douce

(1) Q

(2) In
Benedic

impuissance absolue, et Nous renoncerions à l'entreprendre. Qui sommes-Nous, en effet, pour essayer de conduire les enfants d'Israël (1) ?

Mais heureusement pour vous-mêmes et pour Nous, la miséricorde de Dieu, qui Nous a appelé, sans aucun mérite de notre part, ne pouvait cependant Nous abandonner à notre faiblesse. Les grâces d'état Nous étaient promises par le fait de notre élection ; elles Nous ont été accordées surabondamment en ce jour de notre consécration. La corne d'abondance, remplie des bénédictions divines, a été penchée sur notre tête (2). Dans votre intérêt, l'Eglise tout entière a fait monter vers le ciel les admirables invocations de sa liturgie ; et les trisaillements de notre âme, aux moments les plus solennels, semblaient Nous avertir que, dans notre propre prière, Nous étions assisté par des cœurs remplis de piété, d'affection et de dévouement, et dont les aspirations ferventes ont dû atteindre pour Nous jusqu'au trône de Dieu et Nous en obtenir les miséricordieuses faveurs.

Où, Nos Très Chers Frères, Nous en avons la douce confiance, parce que le bras de Dieu n'est

(1) Quis sum ego ut ducam filios Israel ?

(2) *Inclinato super hunc famulum tuum corru gratiæ sacerdotalis benedictionis tuæ in eum infunde virtutem.* (Pontif. Rom.)

pas raccourci (1), Nous pouvons, pour l'accomplissement de la lourde tâche qui Nous incombe, Nous appuyer sur lui, et espérer recevoir de lui le secours qui Nous est nécessaire pour travailler efficacement à sa gloire et au bien de vos âmes.

C'est la grâce qui donnera la lumière à notre intelligence, et conservera le zèle dans notre cœur. Elle Nous accordera de même la douceur et la force, la sagesse et le dévouement que Nous lui demandons, en qualité de pasteur, pour le bien de son troupeau et au moyen desquels Nous voulons remplir parmi vous les devoirs de notre charge.

VI

C'est à la miséricorde divine que Nous attribuons par avance l'appui que Nous accordons certainement la bienveillance de notre bien-aimé Métropolitain. Après avoir pendant dix-neuf années, répandu sur vous à profusion les bienfaits dont le cœur d'un évêque peut devenir la source abondante, Monseigneur l'archevêque de Montréal n'a pas

(1) Potens est enim Deus, ut augeat tibi gratiam suam. (Pont.)

pu, s
émo
cer
auto
l'uni
être
au c
gard
térak
plus
d'app
qu'il
de la

Po
des
nels
tes l
appu
véqu
comp
vrain
mais
qu'il
Nous

(1) M
meos in

pu, sans vous faire part de sa vive et profonde émotion, se séparer de vous et renoncer à exercer sur vos âmes l'action bienfaisante de son autorité si paternelle et si douce. Trop de liens l'unissent à toutes vos familles pour qu'il puisse être désormais indifférent à votre bonheur : bien au contraire, Nous l'affirmons avec certitude, il gardera pour vous l'amour et le dévouement inaltérables qu'il vous a toujours témoignés ; sa plus grande joie, comme celle de l'apôtre, sera d'apprendre que vous continuez à marcher, selon qu'il vous l'a si souvent enseigné, dans les sentiers de la vertu et de la vérité (1).

Pour Nous, Nos Très Chers Frères, Nous avons des motifs plus particuliers encore et plus personnels de compter sur une assistance précieuse, toutes les fois que Nous sentirons le besoin de Nous appuyer sur l'expérience de notre vénérable archevêque. Nous avons reçu de lui tous les ordres, y compris le sacerdoce et l'épiscopat. Nous sommes vraiment son fils, dans l'ordre spirituel. A ce titre, mais plus spécialement durant les onze années qu'il Nous a été donné de vivre dans son intimité, Nous avons pu apprécier les qualités de son

(1) *Majorem horum non habeo gratiam quam ut audiam filios meos in veritate ambulare* (3 Jo. 4.)

cœur, et Nous avons la joie de pouvoir vous dire, qu'aussi bien que vous-mêmes, Nous sommes de sa part l'objet d'une véritable et profonde affection. En Nous conduisant vers vous, Nos Très Chers Frères, le jour de notre installation, notre arch. évêque aurait pu employer à votre égard le langage de saint Paul aux Corinthiens : " Je vous envoie Timothée, un fils qui m'est bien cher ; il sera fidèle dans le Seigneur, et vous conduira dans les voies que je vous ai indiquées et qui sont celles de Notre-Seigneur Jésus-Christ (1). "

VII

Nous ne pouvons pas omettre, Nos Très Chers Frères, d'exprimer ici la confiance absolue avec laquelle Nous Nous reposons sur les dignes prêtres qui composent le clergé de ce diocèse. Les témoignages touchants de sympathie qu'ils Nous ont prodigués à l'occasion des derniers événements ; la manière éloquente dont ils ont voulu exprimer leurs sentiments à l'égard de l'évêque que la Providence place à leur tête ; le zèle pieux et éclairé

(1) Ideo misi ad vos Timotheum qui est filius meus carissimus et fidelis in Domino, qui vos commonefaciet vias meas quæ sunt in Christo Jesu sicut ubique in omni Ecclesia doceo. (I Cor.)

qu'ils ont jusqu'à ce jour apporté dans les diverses fonctions de leur ministère, et par-dessus tout le respect, la soumission et l'attachement qu'ils ont toujours professés pour leur archevêque, Nous font assez connaître ce que Nous pouvons attendre de notre famille sacerdotale dans l'œuvre qu'elle entreprend avec Nous. Jeunes prêtres au début de leur carrière ou vétérans du sacerdoce, nos amis, nos frères ou nos maîtres avant ce jour, ils seront désormais nos collaborateurs auprès de vous ; en Nous aidant à trouver moins lourd le fardeau que Nous avons assumé, ils réaliseront la belle pensée qu'ils ont voulu rendre sensible dans l'érection du trône épiscopal dû à leur générosité.

Nous pouvons en dire autant des religieux et des religieuses des diverses communautés, et ce nous est assurément une grande consolation de penser qu'un grand nombre de paroisses du diocèse de Valleyfield sont pourvues de maisons d'éducation et d'institutions de charité, capables de mériter et d'obtenir la confiance des familles et du clergé. Nous sommes en droit d'espérer que, grâce à l'encouragement qui leur sera continué, et même donné dans une plus grande mesure, s'il est possible, ces établissements seront pour Nous d'un puissant secours en remplissant pleinement le but pour lequel ils ont été fondés.

VIII

Enfin, Nos Très Chers Frères, Nous tournons vers vous nos regards, en terminant cette lettre, pour vous dire toute l'affection que vous avez dès maintenant fait naître dans notre cœur d'évêque et de père. A l'avenir, notre vie est intimement liée à la vôtre ; Nous irons ensemble à la poursuite des mêmes intérêts spirituels ; Nous travaillerons de concert à procurer la sanctification de vos âmes en même temps que la gloire de Dieu et de son Eglise. Ce que votre esprit de religion vous a fait jusqu'à ce jour accomplir dans vos paroisses respectives, le respect dont vous avez toujours entouré vos pasteurs, et, Nous le disons avec le sentiment d'une véritable joie, l'accueil que vous Nous aviez préparé et la manière dont Nous avons été reçu au milieu de vous, tout Nous prouve qu'oubliant notre indignité personnelle, vous voudrez ne voir en Nous que le représentant de Dieu, le successeur des apôtres, le chef spirituel de la grande famille diocésaine, celui que Dieu lui-même envoie vers

vou
d'un

A

fond

pou

notr

surt

sem

nal

le r

poit

tions

d'Isr

V

me

pris

vos

bien

à se

cond

le se

seul

(1) E
per pe
Domin

(2) E

(3) C

vous et pour qui Il demande de votre part le tribut d'une docilité toute filiale et chrétienne.

Aussi, Nos Très Chers Frères, avons-Nous été profondément touché de vos démonstrations pieuses, et pouvons-Nous vous assurer qu'elles ont trouvé dans notre cœur un écho fidèle. Nous l'avons éprouvé surtout au moment de notre consécration ; il Nous a semblé qu'il se passait en Nous quelque chose d'analogue à ce que Dieu avait autrefois ordonné pour le rational du grand-prêtre. Il devait porter sur sa poitrine, quand il entrait dans le sanctuaire, le rational du jugement, portant les noms des enfants d'Israël et ces mots : *Doctrine et Vérité*.

Votre nom, Nos Très Chers Frères, a été de même inscrit dans notre cœur (1) ; Nous avons compris que, devenant votre pasteur et l'évêque de vos âmes (2), Nous avions dès lors l'obligation bien douce de vous porter l'amour qu'un père doit à ses fils et Nous avons demandé à Dieu de vous conduire suivant la doctrine de Jésus-Christ, dans le sentier de la vérité, et de ne pas permettre qu'un seul d'entre vous périsse par notre faute (3).

(1) Portabitque Aaron nomina filiorum Israel in rationali iudicii super pectus suum, quando ingreditur sanctuarium memoriale coram Domino in æternum. (Exod. xxviii).

(2) Pastorem et episcopum animarum vestrarum. (I Pet. 11-25).

(3) Quos dedisti mihi custodiri et nemo ex eis perit. (Io xviii).

Enfin Nos Très Chers Frères, Nous sommes heureux de reconnaître ici la courtoisie parfaite dont Nos frères séparés ont fait preuve à notre égard. Une conduite aussi généreuse est de bon augure. La charité et l'entente la plus cordiale présideront à toutes les relations que Nous pourrons avoir avec eux, et dès maintenant ils ont droit de compter sur notre religieuse et sincère affection.

A ces causes, le saint nom de Dieu invoqué, Nous étant placé avec tous les fidèles confiés à nos soins sous la protection spéciale de la Vierge Immaculée, de l'ange tutélaire et de l'auguste patronne de notre diocèse, Nous avons réglé, statué, ordonné, réglons, statuons, ordonnons ce qui suit :

1o Le dimanche qui suivra la réception de cette lettre, dans toutes les églises de ce diocèse, on chantera le *Veni Creator* avant la grand'messe.

2o Les prêtres ajouteront à la messe jusqu'au 9 juillet inclusivement l'oraison *In anniversario electionis Episcopi*.

3o Nous renouvelons et confirmons tous les règlements disciplinaires contenus dans les lettres, ordonnances et mandements publiés jusqu'à ce jour dans le diocèse de Montréal.

4o Nous renouvelons et confirmons tous les pouvoirs accordés par écrit aux prêtres exerçant le ministère dans ce diocèse.

50 Les pouvoirs quelconques accordés de vive voix cesseront au 1er septembre prochain.

Sera le présent Mandement lu et publié au prône de toutes les églises paroissiales, et au chapitre des communautés religieuses de ce diocèse, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Valleyfield, en notre palais épiscopal, sous notre seing et sceau, et le contre-seing de notre secrétaire, le 9 juin 1892, jour de notre consécration épiscopale.

JOSEPH-MÉDARD,

Évêque de Valleyfield.

Par Mandement de Monseigneur,

JOS. C. ALLARD, Ptre,

Secrétaire.





présid
que d
Mor
juin à
grand



CHAPITRE VII

LES FÊTES DE RIGAUD

RÉCEPTION DE MGR EMARD AU COLLEGE BOURGET

LES 20 ET 21 JUIN 1892



Nous empruntons aux journaux de Montréal le récit détaillé des fêtes célébrées à Rigaud lors de la réception de Mgr Emard qui venait présider la distribution des prix du Collège Bourget, que dirigent avec tant de zèle les Clercs St-Viateur.

Monseigneur était arrivé à Rigaud le lundi 20 juin à huit heures du soir, accompagné d'un très grand nombre de prêtres qui avaient tenu à se join-

dre à Sa Grandeur et à lui faire cortège pour une des premières visites du nouveau pasteur dans son diocèse.

Cette visite s'adressait spécialement au Collège Bourget. Ici nous laissons la parole aux journaux :

“ La réception a été pleine d'enthousiasme, non seulement de la part des professeurs et des élèves de ce collège, mais aussi de la part de tous les citoyens de cette petite ville si pittoresquement située sur les bords de la Graisse, dans un site vraiment grandiose.

On avait préparé de très belles illuminations qui, malheureusement, ont été contrariées non par la pluie, mais par le vent qui règne en maître un peu tyrannique dans cette région.

Malgré ce contre-temps, les décorations du collège, du couvent des Sœurs et de quelques maisons particulières étaient très réussies. Celles du collège méritent une mention spéciale parce qu'elles avaient un cachet artistique qui les faisaient sortir de l'ordinaire. Mais ce qui était le plus remarquable, c'était l'illumination de la grotte de Lourdes dans la montagne dominant Rigaud. Là, grâce à la disposition des lieux, les efforts des Clercs St-Viateur n'ont point eu à souffrir de la violence du vent, et on avait un coup d'œil vraiment féerique. L'opposition entre les masses sombres des grands bois qui couvrent la montagne,

et la grotte resplendissante de lumière était des plus heureuses, et faisait ressortir dans toute sa beauté cette imitation très complète du célèbre pèlerinage de France.

Le collège Bourget est placé dans une position exceptionnelle. Il est de date assez récente, puisqu'il a été créé en 1850 par Mgr Bourget, avec l'aide de feu Mgr Jos. Desautels. Mais ce ne fut qu'en 1872 qu'on parvint à vaincre les sentiments de réserve du vénéré évêque et qu'on le fit consentir à donner son nom à ce collège. La direction en a été confiée aux Clercs St-Viateur qui ont déjà, nul ne l'ignore, d'excellentes maisons d'éducation non seulement au Canada, mais aussi aux Etats-Unis. Nous ne citerons que Joliette, le Mile-End pour les sourds-muets, Ste-Marie à Bourbonnais Grove (E. U.)

On ne peut rêver pour un collège une plus riante situation ; au pied de la montagne, ayant une vue splendide, il jouit d'un air pur et salubre. Amélioré en 1872, il offre de vastes bâtiments pour les salles d'étude, salles de récréations, possède une belle et grande chapelle dans laquelle Mgr Emard a donné la bénédiction du Saint Sacrement, avec accompagnement du chœur des élèves qui ont de très belles voix et beaucoup d'ensemble.

Sous la direction actuelle du P. Joly, aidé du Père Foucher, préfet des études, il a aujourd'hui 182 élè-

ves, ce qui est un chiffre très respectable, mais encore susceptible d'augmentation, depuis que Rigaud a les avantages d'être desservi par le chemin de fer, sans parler du service des bateaux pendant la saison de la navigation.

* * *

Le lendemain, journée bien remplie : dès sept heures du matin jusqu'à minuit, pour ainsi dire, on n'a pas eu de répit. La messe de communion dite par Mgr Emard dans la chapelle très élégamment décorée du collège Bourget, à peine terminée, Sa Grandeur donnait le sacrement de confirmation à un grand nombre des élèves de ce collège. Après la confirmation avait lieu la conférence ecclésiastique présidée par Monseigneur et à laquelle assistaient non seulement des prêtres du diocèse, mais encore d'autres membres du clergé appartenant aux diocèses voisins.

La conférence a pris fin à midi ; quelques instants après on passait dans la salle du banquet qui réunissait plus de 120 convives, étant pour la très grande majorité des religieux et des prêtres. A la table de Monseigneur se trouvaient le maire de la ville de Rigaud, M. James Fletcher et M. Emard, père : on remarquait encore les chanoines L. N. Campeau et

J. C. W. Deguire de l'archevêché d'Ottawa. Les Pères J. Lalande et E. W. Devine, du collège Ste-Marie, de Montréal ; M. J. O. Remillard, curé de Rigaud et son vicaire : les curés de St-Polycarpe, de Vaudreuil, des Cèdres, de St-Clet, de Ste-Marthe, de St-Lazare, le Rév. P. Chouinard, curé de Manteno (Wisconsin), les curés de Ste-Philomène, de St-André d'Argenteuil, du T. S. Rédempteur, de Ste-Justine de Newton, le curé de Ste-Cunégonde de Montréal, M. l'abbé Baillargé, professeur au collège de Joliette, ainsi que le directeur et le préfet des études du collège, le P. Carrier du collège St-Laurent.

Monseigneur a dû être particulièrement touché de l'empressement avec lequel les prêtres de son diocèse avaient répondu à l'invitation du collège Rigaud. Le Père Joly, directeur de ce collège, assisté du préfet des études, le Père Foucher, et aidé de tous les professeurs de cette institution, ont fait les honneurs de leur maison avec une bonne grâce et une affabilité qui ont été grandement appréciées par leurs hôtes. C'était une fête de famille et on y sentait cette intimité qui résulte d'une sympathie mutuelle.

Après le dîner, Sa Grandeur, malgré la fatigue que devait lui imposer cette cérémonie, a consenti à présider la distribution des prix des élèves du convent tenu par les Sœurs de Ste-Anne. Ce convent, dont nous avons déjà parlé, est admirablement placé à

mi-côte de la colline au pied de laquelle la rivière Graisse roule ses eaux limoneuses et jaunâtres. Il est desservi par neuf Sœurs qui y donnent l'enseignement.

Une adresse, de jolis chants ont accompagné cette distribution, la première que Monseigneur ait présidée dans son diocèse.

A 4 heures, Sa Grandeur rentrait au Collège Bourget et prenait place devant l'estrade où l'on décernait aux élèves du collège les récompenses de l'année. La bonne tenue des élèves, leur politesse ont frappé tous les assistants.

Ils sont, on le voit, traités paternellement, mais avec une stricte observation du règlement.

A la fin de la distribution, Monseigneur s'adressant aux élèves, a, dans une excellente allocution rappelé qu'il était attaché par des liens étroits au Collège Bourget.

La première adresse qu'il a reçue de son diocèse en entrant dans son église épiscopale, était une longue dépêche télégraphique expédiée de ce collège ; le même collège lui faisait présent d'une très belle croix pectorale qui lui rappelait la lourde charge qu'il avait assumée, mais que la sympathie dont il était entouré lui rendrait plus facile à remplir.

“ Je suis donc lié à votre Collège, mes chers enfants, par les doux liens de la reconnaissance. Per-

mettez-moi, ajoute-t-il, de vous signaler une réflexion qui m'a frappé en entendant la nombreuse liste des prix accordés par les anciens élèves de ce collège à leurs successeurs sur ces bancs. Quelle preuve plus manifeste du souvenir et de l'affection que tous ressentent pour leur *Alma Mater*? N'est-ce pas aussi tout à l'honneur des professeurs de cette maison qui ont su inspirer à leurs anciens élèves d'aussi nobles sentiments."

A propos des vacances, de la joie des parents à revoir leurs enfants chargés de lauriers, Monseigneur a su trouver des accents pathétiques qui ont vivement impressionné cette jeunesse. En terminant, il recommande aux jeunes élèves de prouver par leur conduite, par leur bonne tenue, qu'ils tiennent à donner du Collège de Rigaud la meilleure opinion, la vraie du reste, ce qui sera d'ailleurs d'un excellent effet pour recruter de nouveaux condisciples auxquels le Collège peut aisément donner, grâce à ses larges constructions, une confortable hospitalité.

Ce discours a été fréquemment interrompu par les applaudissements de l'assistance.

La distribution des prix finissait à six heures et demie et à 8 heures et demie avait lieu la représentation dramatique.

On donnait un drame en vers dû à la plume d'un Père jésuite renommé, le P. Loughahe. *Bowvines* en est

le titre. Cette pièce, qui n'est peut-être pas conforme aux règles de l'art dramatique, renferme de si beaux sentiments, de si patriotiques pensées, qu'on oublie vite les préceptes des maîtres ès-critique pour n'applaudir que les idées, et les tirades en faveur de la religion et de la fille aînée de l'Eglise, la France. Les élèves savaient très convenablement leurs rôles, tous y apportaient une chaleur et un entrain qui leur méritent de sincères éloges et les applaudissements du nombreux public que contenait la salle de théâtre improvisée ont constaté leur succès.

Non moins applaudis les gymnastes, aux gracieux mouvements, exécutés avec une rare précision ; les chœurs qui ont chanté une très jolie cantate, enfin la fanfare du Collège qui, pendant ces deux jours, n'a pas exécuté moins de douze à quinze morceaux.

A la fin du premier acte de *Bouvines* le directeur du collège de Rigaud a présenté à Mgr Emard l'adresse suivante :

Monseigneur,

Dans la dernière audience accordée au directeur du collège Bourget, l'illustre et pieux fondateur de cette maison daigna prononcer ces paroles qui furent notre consolation alors et qui sont restées le souvenir de notre espérance ; « Soyez tranquilles, il prospérera, mon collège. »

Aujourd'hui, Monseigneur, que notre humble institution a le bonheur de recevoir dans ses murs le Pontife que le vicaire de Jésus-Christ vient de préposer, à la grande joie de tous, comme Chef, comme Guide, comme Modèle, comme Père, à la nouvelle Eglise qu'il a bien voulu créer, à la demande du Vénéérable Métropolitain, qui préside depuis de longues années avec tant de bonheur et de succès, au vaste archidiocèse confié à sa foi et à sa douceur, permettez, Monseigneur, de vous l'avouer, nous croyons voir se réaliser enfin, après tant d'épreuves, de sacrifices et de peines, la parole du Saint Archevêque de Marianopolis.

Aussi, c'est dans la plus vive allégresse, avec le bonheur le plus entier, que notre maison, louant le Seigneur, l'auteur de tous biens, le remerciant d'avoir comblé Votre Grandeur de la plénitude de ses dons et de l'abondance de son esprit, répète en ce jour : « Hosanna ! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur. »

Oui ! Béni soit l'ange que Dieu nous envoie ! Béni soit le Pasteur vigilant dont la houlette sera notre honneur et notre défense. Béni soit le pieux Pontife qui vient à nous les mains chargées de grâces, portant au front l'auréole de la science et de la vertu ! Pontife, Docteur et Père, nous Vous saluons, Monseigneur.

Les armes de votre blason épiscopal nous rappellent un mot de saint Bruno : « Voyez combien vous devez aimer vos évêques, ils sont vos lumières, vos yeux, vos flambeaux. » Vous avez voulu symboliser la Foi, l'Espérance et la Charité que vous placiez en vigilance et en activité sur la grande œuvre qui vous était confiée. Cette Vigilance, Monseigneur, Vous l'emploierez

sur nous. Soyez les yeux de cette institution qui met en Votre Grandeur, après Dieu, tout son espoir. Soyez ses yeux pour la conduire dans le progrès intellectuel, moral et religieux.

Oui, Monseigneur, qu'ils restent ouverts sur nous ces yeux symboliques de vos armoiries, et Voyez : Voyez notre faiblesse, notre impuissance ; voyez notre pauvreté ; voyez le petit nombre de nos élèves, nos besoins nombreux, et qu'il Vous plaise de nous secourir. Mais daigne Votre Grandeur, voir aussi la bonne volonté, le travail et les efforts des directeurs de cette maison. Qu'Elle daigne voir notre désir de Lui plaire, notre ferme détermination de La servir.

Dieu vous conserve, dans des jours longs, heureux et prospère, au bien du Collège Bourget, au progrès du diocèse de Ste-Cécile de Valleyfield, à l'honneur de notre patrie et à la gloire de la Sainte Eglise. *Ad multos annos*, c'est le vœu du Collège Bourget qui implore sur tous les siens et sur toutes ses œuvres la bénédiction de Votre Grandeur.

RÉV. PÈRE JOLY, C. S. V.,

Directeur.

Collège Bourget, Rigaud, 21 juin 1892.

Les habitants de Rigaud présentent alors l'adresse suivante à Monseigneur pour lui souhaiter la bienvenue :

Monseigneur,

Au nom des citoyens de Rigaud qui attendaient avec tant de

hâte l'arrivée de leur nouvel évêque, nous vous disons : soyez le bienvenu.

Soyez le bienvenu, Vous à qui l'Eglise nous a confiés, Vous à qui l'Eglise, se reposant sur vos lumières, votre belle intelligence et vos grandes vertus, a donné charge de nos âmes.

Que votre Grandeur nous permette de lui dire que ce n'est pas sans regrets que nous avons appris que les liens qui nous unissaient d'une manière si intime au grand diocèse de Montréal étaient brisés. Les traditions d'une longue vie commune, les doux souvenirs de famille aux différentes étapes de notre vie indissolublement liés aux cérémonies religieuses et pardessus tout notre séparation du digne, vénéré et aimé prélat qui présidait aux destinées de notre ancienne province catholique, doivent légitimer nos regrets.

Mais nous devons dire à Votre Grandeur que nous remercions Dieu de nous avoir donné comme compensation à notre sacrifice, un prélat suivant les vœux de nos cœurs.

Monseigneur, comprenant l'immense responsabilité dont Votre Grandeur est chargée, les travaux quelquefois pénibles de l'Episcopat, nous voulons vous aider dans votre mission. Dans l'Eglise comme dans l'Etat, noblesse oblige et nous paroissions de Rigaud privilégiés, comblés de tant de bénédictions divines, la Providence nous ayant dotés d'un beau collègue où notre jeunesse va puiser un enseignement religieux, d'un couvent d'où rayonnent tant de vertus qui rejaillissent sur nos familles et du sanctuaire vénéré de Lourdes où l'on aime tant à prier, en face de cette nature enchanteresse qu'entoure ce nid de piété, nous faisons en présence de Votre Grandeur une promesse solennelle : Nous serons toujours des enfants soumis,

dévoués et obéissants de l'Eglise que vous allez diriger ; de vrais citoyens catholiques aimant Dieu, leur pays aimant et vénérant leur évêque.

Monseigneur, nous espérons que la Divine Providence vous gardera longtemps au milieu de votre troupeau, pour sa plus grande gloire et nos plus grands intérêts.

A ces deux adresses Sa Grandeur, à la fin de la séance, a répondu à peu près en ces termes :

Mon Révérend Père, Mesdames et Messieurs,

L'heure avancée me force d'abrégé ce que j'avais à vous dire ; mais cependant, ce m'est un devoir de vous remercier des sentiments de sympathie que vous venez d'exprimer, en un si beau langage, en faveur du premier évêque de votre diocèse.

Hier, après avoir prié aux pieds de la Vierge dont l'autel est aux flancs de votre montagne, après être redescendu dans votre jolie ville de Rigaud, si brillamment ornée d'ares de triomphes, de banderolles et se préparant à une magnifique illumination, j'eus devant la façade de ce collège comme un éblouissement. Je lisais sur un transparent de cette maison : « Bourget te salue. »

Je crus voir alors se détacher dans les lueurs vacillantes produites par l'illumination la belle et noble figure du grand évêque qui a doté notre pays, qui a enrichi les diocèses détachés du sien, de tant d'œuvres utiles, soit comme institutions de charité, soit comme établissements scolaires. Et il me semblait que Mgr Bourget venait vers moi et me disait, en me

mont
tion
tectic
Ce
vision
que
lège,
Bourg
votre
l'insti
il en e
fondat
cette o
Mes
bienve
votre
attaché
Vou
pour q
velopp
Pacifiq
sur sa p
ne peut
merci.
Ces
concis
Mon
main

montrant le collège qui porte son nom. « N'oubliez pas l'affection que j'avais pour cette maison ; prenez-là sous votre protection et donnez-lui votre concours. »

Ce n'était point une illusion, mon Révérend Père, et cette vision n'était que le reflet des sentiments de mon âme. Oui, ce que j'ai vu ici, ce que je sais des maîtres qui dirigent ce collège, tout me fait un devoir d'écouter les paroles de Mgr Bourget auxquelles vous avez si délicatement fait allusion dans votre adresse. Ce collège en est digne. Il est, actuellement, l'institution la plus complète du nouveau diocèse de Valleyfield, il en est l'honneur et cet honneur, je le reporte à son illustre fondateur et aux vaillants Clercs St-Viateur qui ont continué cette œuvre.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie des paroles de bienvenue que vous m'avez adressées. Elles sont une preuve de votre piété et de votre foi ; elles disent combien vous êtes attachés à notre Sainte Religion.

Vous pouvez compter que mes efforts s'uniront aux vôtres pour que votre cité, qui a déjà une importance sérieuse, se développe et progresse, et l'ouverture de la ligne du Canadien Pacifique ne peut manquer d'avoir une bienfaisante influence sur sa prospérité. En marchant tous, la main dans la main, on ne peut manquer d'obtenir un heureux résultat. De nouveau, merci.

Ces paroles dont nous donnons un résumé très concis ont été fréquemment applaudies.

Monseigneur quittait le collège Bourget le lendemain matin et se rendait à la gare accompagné par

les directeurs de ce collège et un certain nombre de prêtres du diocèse. Sa Grandeur retournait à Valleyfield.

Telles ont été les fêtes de Rigaud qui ont laissé la plus douce impression à tous les assistants, à Monseigneur d'abord, heureux d'une réception aussi sympathique ; aux habitants de Rigaud, flattés de la première visite de leur évêque ; enfin aux invités qui ont pu apprécier la courtoisie et l'amabilité de leurs hôtes.



RÉC

A large, highly decorative initial letter 'M' in a Gothic or similar historical script, featuring intricate flourishes and a crown-like top.

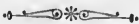
ceptio
paroiC'es
la plu
que s
donne
modèl



CHAPITRE VIII

LES FÊTES DE ST-HUBERT

RÉCEPTION DE MGR EMARD — BÉNÉDICTION DES CROCHES



NOUS tenons, dans ce recueil consacré aux fêtes qui ont marqué la consécration de Mgr Emard, à rapporter le détail de la réception de Sa Grandeur par les habitants de la paroisse de St-Hubert.

C'est là, en effet, que Monseigneur avait passé la plus grande partie de ses jeunes années, c'est là que sa famille s'était retirée, et c'est là qu'elle y donne l'exemple des vertus qui en font une famille modèle.

Les habitants de St-Hubert étaient heureux de pouvoir témoigner à leur co-paroissien la joie et l'honneur qu'ils éprouvaient de son élévation à la dignité épiscopale, et ils lui ont fait une réception touchante dont nous empruntons le récit aux journaux de Montréal.

Rien ne manquait, à ces fêtes, ni la meilleure organisation, grâce aux efforts du comité de réception, ni les visiteurs heureux de témoigner à Mgr de Valleyfield leurs sentiments d'affectueuse sympathie : seul le soleil faisait défaut.

St-Hubert avait deux raisons d'être en fête. La paroisse recevait un de ses enfants, promu à la haute dignité d'évêque ; en même temps elle avait l'honneur de voir bénir par lui trois belles cloches destinées à son église.

Le maire de St-Hubert, M. W. Tremblay, était venu avec une nombreuse délégation du comité d'organisation au-devant de Mgr Emard à Montréal. Un train spécial à 2 heures P. M. emmenait Sa Grandeur et les invités à St-Hubert.

La fanfare de Longueuil, qui gracieusement s'était mise à la disposition des organisateurs de la réception, attendait Monseigneur à son arrivée et l'a salué par plusieurs morceaux enlevés avec beaucoup d'entrain. Le cortège qui comprenait une longue suite d'équipages s'est rendu à l'église en passant au

mil
par
dur
L
étai
les
par
mou
ges.
L
se su

Pe
Huba
Ele
famill
qualit
avons
somm
Cor
adopt
rale,
la nou
Chacu
sa naî
a voul
d'actio

milieu d'une allée de feuillages quelque peu fouettés par la pluie, et sous deux arcs de triomphe en verdure portant des souhaits de bienvenue.

L'église de St-Hubert qui est des plus coquettes, était remplie : auprès de la balustrade se dressaient les trois nouveaux-nés, ornés de fleurs et supportés par une forte charpente recouverte de gaze et de mousseline gracieusement enguirlandée de feuillages.

La cérémonie a commencé par la lecture de l'adresse suivante lue par M. le maire à Mgr Emard :

Monseigneur,

Permettez-moi de vous offrir, au nom de la paroisse de St-Hubert, la bienvenue la plus cordiale et la plus respectueuse.

Elevé au milieu de nous, ayant recueilli au sein d'une famille profondément chrétienne les germes des vertus et des qualités qui devaient produire de si heureux fruits, nous vous avons vu avec bonheur et confiance monter rapidement aux sommets les plus brillants des honneurs.

Comme membre de cette paroisse, qui fut celle de votre adoption, celle où se développa votre vie intellectuelle et morale, chacun de nous ressentit comme une fierté de mère, à la nouvelle de votre élévation au rang des Princes de l'Eglise. Chacun vous fut reconnaissant de l'honneur apporté au lieu de sa naissance par les mérites, les vertus, les succès que l'Eglise a voulu récompenser en les utilisant sur un plus vaste champ d'action.

Et c'est sous l'empire de ces sentiments, Monseigneur, que nous vous offrons nos joyeuses félicitations, que nous vous disons tous : Soyez mille fois bienvenu au milieu de nous. Veuillez conserver pour notre paroisse l'intérêt dont vous lui donnez aujourd'hui un nouvel et éclatant témoignage ; et maintenant que le Seigneur vous a fait dispensateur plus efficace et plus abondant de ses faveurs, daignez exercer cette prérogative en bénissant.

VOS CO-PAROISSIENS DE ST-HUBERT

Ce n'est pas sans émotion que Sa Grandeur a répondu à cette adresse. Les souvenirs de ses jeunes années, souvenirs joyeux et aussi les souvenirs plus tristes des deuils de famille lui revenaient en foule, et il a laissé parler son cœur. Cette allocution touchante a été très goûtée de l'assistance, il y avait là bien des cœurs battant à l'unisson, heureux d'entendre si fidèlement traduire les sentiments éprouvés par tous les assistants.

Parmi les parrains et marraines des cloches nous avons remarqué au premier rang l'honorable premier ministre de la province de Québec, M. de Boucherville accompagné de Melle de Boucherville, l'hon. M. Taillon, ministre et député de Chambly, M. A. Parizeau député, M. U. Emard, avocat, frère de Monseigneur, et une foule d'autres citoyens notables, qui possèdent dans cette paroisse ou dans les paroisses

ses limatrophes leurs habitations d'été. Aussi, avon-nous raison de dire que la réunion était choisie et distinguée.

Les habitants de la paroisse avaient préparé un banquet qui réunissait plus de 120 convives.

A la table d'honneur se trouvaient : Mgr Emard, l'hon. premier ministre M. de Boucherville, M. Taillon, M. l'abbé Colin, curé de St-Hubert, M. et Mme Emard, père et mère de Monseigneur, M. Tremblay, maire, etc., etc.

A la fin du banquet, l'hon. M. Taillon a profité de la présence du nouvel évêque pour distribuer les récompenses obtenues par les concurrents du concours agricole. Trois lauréats sur quatre appartenaient à la paroisse St-Hubert.

Après la remise des diplômes et d'une médaille, l'honorable ministre a pris la parole, et, dans une chaude improvisation, a rappelé les services rendus par l'organisation paroissiale au Canada.

" C'est à elle assurément, a-t-il dit aux applaudissements de l'assistance, que nous devons d'avoir conservé notre foi, notre langue et d'avoir pu conquérir le respect de nos institutions. Aussi devons-nous maintenir cette organisation et ne jamais séparer les progrès que nous réalisons de l'idée fondamentale qui en assure la vitalité, l'idée religieuse, l'amour et la vénération pour nos prêtres, et les ministres de

notre sainte religion. C'est là ce qui a soutenu nos pères, ceux qui sont venus de la mère-patrie fonder cette colonie, c'est là ce qui doit aider aussi leurs descendants. ”

De telles paroles prononcées avec conviction ne pouvaient qu'être vivement applaudies.

Monseigneur est resté le soir à St-Hubert, heureux de se retrouver un instant au milieu de sa famille sous ce toit modeste, mais grandi par tant de piété vraie, et dans un lieu où se sont écoulées les premières années de son enfance.

Les habitants de St-Hubert n'oublieront pas cette fête, les invités de leur côté en ont emporté le plus agréable souvenir.

Le jour du sacre, Mgr Emard avait reçu en cadeau, des paroissiens de St-Hubert, les riches ornements en drap d'or qu'il portait pendant la cérémonie.



ley

Me

ch

na



CHAPITRE IX

LISTE DES PRÊTRES RESIDANT DANS LE DIOCESE

DE VALLEYFIELD

AU JOUR DE LA CONSECRATION DE MONSIEUR EMARD

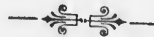


Nous publions la liste des prêtres qui, lors des fêtes de la consécration de Mgr Emard, résidaient dans le nouveau diocèse de Valleyfield. Nous y laissons le nom du regretté Messire J. J. A. Vinet, décédé le 30 juin dernier.

Cette liste comprend les noms suivants, placés chronologiquement d'après la date de leur ordination.

- 1 MM. Blyth Etienne
- 2 " Turcot Louis
- 3 " Dufour Clet
- 4 " Brissette Joseph.
- 5 " Desmarais Eugène
- 6 " Chagnon Théophile
- 7 " Duprat J. Edm.
- 8 " Rémillard Joseph Octave
- 9 " Pepin Théophile
- 10 " Lussier Pierre Eucher
- 11 " Perreault Stanislas Oct.
- 12 " Seers A. R. W. N.
- 13 " Sauriol F. X.
- 14 " Godin Joseph Oct.
- 15 " Birtz François-Xavier
- 16 " Champoux Louis Zéph.
- 17 " Charbonneau A. L.
- 18 " Laporte Maxime
- 19 " Mainville Moïse
- 20 " Demers Noël Etienne
- 21 " Coalier Eustache Alphonse
- 22 " O'Hara Bern. Charles
- 23 " Chaput Isaïe Rémi
- 24 " Aubry Napoléon
- 25 " Allard Tancrede Zotique
- 26 " Bérard Gaspard
- 27 " Desnoyers Alfred
- 28 " Auclair Zéphirin
- 29 " Dufault Olivier.
- 30 " Desrosiers Joseph.
- 31 R. P. Blais C. S. C. Zoël.

- 32 MM. Dugas Charles
33 " Désautels Alphonse
34 " Ducharme Jean A.
35 " Laberge Rod. Hilard.
36 " Santoire Camille A.
37 " Préville Napoléon
38 R. P. Joly, C. S. V., Ol. J. L.
39 MM. Quesnel J.
40 " Castonguay J. A.
41 R. P. Foucher, C. S. V., Emile
42 MM. Lachapelle Edmond
43 " Nepveu Théodule
44 " Théorêt Joseph Trefflé
45 " Toupin Joseph
46 " Primeau J. Albini
47 " Laporte M. Alphonse de Liguori
48 " Duhamel Joseph Michel
49 " Lippé Alfred
50 " Pelland François-Xavier
51 " Perreault Adélard
52 " Cécyre Joseph Dominique
53 " Marleau Maxime
54 " Lagacé Octave F.
55 " Rémillard Noé
56 " Allard Joseph C.
57 " Vinet J. J. A., décédé le 30 juin 1892.



TABLE

1. Introduction	1
2. Les principes de la philosophie	15
3. Les méthodes de la philosophie	35
4. Les notions fondamentales	55
5. Les notions de l'existence	75
6. Les notions de la connaissance	95
7. Les notions de la morale	115
8. Les notions de la religion	135
9. Les notions de la science	155
10. Les notions de l'art	175
11. Les notions de la politique	195
12. Les notions de la législation	215
13. Les notions de la justice	235
14. Les notions de la liberté	255
15. Les notions de l'égalité	275
16. Les notions de la fraternité	295
17. Les notions de la paix	315
18. Les notions de la prospérité	335
19. Les notions de la gloire	355
20. Les notions de l'honneur	375
21. Les notions de la réputation	395
22. Les notions de la considération	415
23. Les notions de la puissance	435
24. Les notions de la grandeur	455
25. Les notions de la noblesse	475
26. Les notions de la distinction	495
27. Les notions de la célébrité	515
28. Les notions de la renommée	535
29. Les notions de la gloire éternelle	555
30. Les notions de la vie éternelle	575

ET DE



field.
desse
Not
semer
dans
l'avon
bien.



CHAPITRE X

LISTE DES PAROISSES DU DIOCESE DE VALLEYFIELD
ET DÉSIGNATION des ÉTABLISSEMENTS de CHARITÉ, COUVENTS
ET MAISONS D'ÉDUCATION DE CE DIOCESE



Nous donnons, en terminant, comme nous l'avions annoncée, la liste des paroisses composant le nouveau diocèse de Valleyfield. Nous y avons joint le nom du curé qui la dessert.

Nous donnons également l'indication des établissements religieux et d'éducation qui se trouvent dans chaque paroisse. Ceci permettra, comme nous l'avons déjà dit, d'avoir une idée d'ensemble du bien effectué par nos pieuses maisons.

PAROISSES.	CURÉS.	COUVENTS ET ASILES.	ACADÉMIES ET COLLÈGES.
Ste-Agnès de Dundee.....	R. H. Laberge.....		
St-Anicet.....	Z. Auclair.....		
St-Antoine abbé, Starnesboro.....	T. Z. Allard.....		
Ste-Barbe.....	C. Dugas.....		
Ste-Cécile de Valleyfield.....	C. A. Santoire.....	<i>Couvent des RR. Srs de Jésus M. Asile des Srs de la Providence.</i>	<i>Collège des Religieuses Ste-Croix</i>
St-Clément de Beauharnois.....	P. E. Lussier.....	<i>Couvent des RR. Srs de Jésus M. Asile des RR. Srs Grises.</i>	<i>Académie des Clercs de St Viateur</i>
St-Clet.....	G. Bérard.....		
Ste-Clotilde.....	J. Desrosiers.....		
St-Etienne de Beauharnois.....	F. X. Birtz.....		
St Ignace du Côteau du Lac.....	C. Dufour.....	<i>Couvent et Hôpital RR. Srs de la Prov.</i>	
St-Jean Chrysostôme.....	W. N. Seers.....		
Ste-Jeanne de Chantal de l'Île Perrot.....	L. Turcot.....		

PAROISSES.

CURÉS.

COUVENTS ET ASILES.

ACADÉMIES ET

{ RR. Srs de la Prov.

St-Jean Chrysostôme..... W. N. Seers.....
 Ste-Jeanne de Chantal de l'Île Perrot L. Turcot.....

PAROISSES.	CURÉS.	COUVENTS ET ASILES.	ACADÉMIES ET COLLEGES.
St-Joachim de Châteauguay.....	R. Chaput.....	{ Couvent des RR. Srs de la Cong. Notre Dame. Manoir des RR. Srs Grises.	
St-Joseph de Huntingdon	T. Nepveu.....	{ Couvent des RR. Srs de la Cong. Notre Dame.	
St-Joseph de Soulanges.....	T. Chagnon.....	{ Couvent des RR. Srs de la Cong. Notre Dame.	
Ste-Justine de Newton.....	A. L. Charbonneau		
St-Louis de Gonzague.....	E. Desmarais...	{ Couvent des RR. Srs de Jésus M.	{ Académie des Clercs de St-Viateur
St-Lazare.....	A. Désautels.....		
Ste Madeleine de Rigaud.....	J. O. Rémillard...	{ Couvent des RR. Srs Ste-Anne.	{ Collège Bourget R. P. O. Joly C.S.V. Directeur.
St-Malachie d'Ormstown.....	E. N. Demers.....		
Ste-Marthe	F. X. Sauriol.....		

PAROISSES.	CURÉS.	COUVENTS ET ASILES.	ACADÉMIES ET COLLEGES.
Ste-Martine.....	N. Aubry.....	<i>Couvent des RR. Srs de Ste-Croix et des sept Douleurs.</i>	<i>Académie Petits Frs de Marie</i>
St-Michel de Vaudreuil.....	J. O. Gaudin....	<i>Couvent des RR. Srs de Ste-Anne</i>	
St-Patrice d'Hinchinbrooke.....	B. O'Hara.....		
Ste-Philomène.....	J. E. Duprat....		
St-Polycarpe.....	L. Z. Champoux..	<i>Couvent des RR. Srs de Ste-Anne</i>	
St-Régis.....	M. Mainville....		
St-Romain d'Hemmingford.....	J. Ducharme....		
St-Stanislas de Kostka.....	S. O. Perrault...		
St-Timothée.....	J. Brissette.....	<i>Couvent des RR. Srs de la Prov.</i>	<i>Académie des Clercs de St-Viateur</i>
St-Télesphore de Montjoie.....	T. Pepin.....		
St-Urbain de Châteauguay.....	M. Laporte.....		
T. S. Rédempteur.....	O. Dufault.....		
T. S. Sacrement de Howick.....	A. Desnoyers....		
St-Zotique.....	E. A. Coallier....		

Introduct

I —

II —

III — I

I — B

II — N



Table des Matières



	PAGE
Introduction	III
CHAPITRE I	
I — Bref érigeant le diocèse de Valleyfield	9
II — Bref désignant Mgr J. M. Emard comme premier évêque de Valleyfield	12
III — Lettre Pastorale de Mgr l'archevêque de Montréal, sur l'érection du diocèse de Valleyfield et la nomination de M. le chanoine J. M. Emard à ce nouveau siège épiscopal	16
CHAPITRE II	
I — Biographie de Mgr J. M. Emard	23
II — Notes historiques sur Valleyfield.	26

I. S. recenseur O. Duhaud
T. S. Sacrement de Howick A. Desnoyers
St-Zotique E. A. Coallier

	PAGE
CHAPITRE III	
I — Procès Verbaux des comités d'organisation et de réception de la paroisse de Ste-Cécile et de la ville de Salaberry de Valleyfield	43
CHAPITRE IV	
I — Arrivée de Mgr Emard à Valleyfield	55
II — Réception de Mgr Emard	57
III — Adresse de M. le Maire de Valleyfield et réponse de Mgr Emard	59
IV — Le sacre	63
V — Sermon prononcé par M. le chanoine Bruchési à la cérémonie de la consécration de Mgr Emard	68
VI — Suite de la cérémonie du sacre	83
VII — Adresse du clergé du diocèse de Valleyfield à Mgr Emard et réponse de Monseigneur	86
VIII — Adresse du clergé du diocèse de Valleyfield à Mgr l'archevêque de Montréal et réponse de Sa Grandeur	90
IX — Le banquet	93
X — Réception à l'évêché	98
XI — Visites aux pauvres	99
CHAPITRE V	
I — Adresse présentée par les membres de la C. M. B. A. (Succursale No 26) de Montréal	102

TABLE DES MATIÈRES

175

PAGE		PAGE
	II — Adresse présentée par les membres de l'Union S-Joseph de Montréal	105
43	III — Adresse présentée par les élèves de l'académie de l'Archevêché	107
55	IV — Résolution adoptée par l'Union St-Joseph à St-Roch de Québec	110
57	V — Résolution adoptée par les membres de la C. M. B. A. (Succursale No 101) de Trois- Rivières	112
59	VI — Adresse présentée par les orphelines de l'Hô- pital de la Providence de Valleyfield	114
63	VII — Adresse présentée par les élèves du Collège Commercial de Ste-Cécile	117
68	VIII — Adresse présentée par les maîtresses et les élè- ves du couvent de Ste-Cécile de Valleyfield	121
83		
86	CHAPITRE VI	
	I — Mandement d'entrée de Mgr Emard	123
90		
93	CHAPITRE VII	
98	I — Les fêtes de Rigaud — Réception de Mgr Emard au Collège Bourget les 20 et 21 juin 1892	145
99		
	CHAPITRE VIII	
102	I — Les fêtes de St-Hubert. — Réception de Mgr Emard. — Bénédiction des cloches	159

CHAPITRE IX

	PAGE
I — Liste des prêtres résidant dans le diocèse de Valleyfield au jour de la consécration de Mgr Emard	165

CHAPITRE X

I — Nomenclature des paroisses du diocèse de Valleyfield et indication des établissements religieux et d'éducation de chaque paroisse	169
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----



163
513012C

Val-
nard

	PAGE
Val- nard	165

ley-
eux

ley- eux	169
-------------	-----

Montréal.

